

CONSTRUIRE ET RÉNOVER SUR LA TERRE DES 2 CAPS

Cahier de références et de prescriptions paysagères et architecturales



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
du Pas-de-Calais



PRÉAMBULE

L'ambition collective de La Terre des 2 Caps mérite d'être rappelée: préserver l'esprit des lieux et le capital naturel et paysager, vivre sur ce territoire en sachant le ménager et le partager.

Pour aller au-delà du stade de l'incantation, nous vous proposons ce livret de recommandations architecturales et paysagères qui doit inspirer chaque acteur de la construction ou de la reconstruction sur cette Terre des 2 Caps.

Si chacun recherche le conseil et l'échange très en amont, accepte de se poser quelques bonnes questions sur l'intégration, l'harmonie, le respect des proportions et des orientations du projet qui lui tient à cœur,

► *alors, chacun s'engagera dans un «main personnel» qui conduira à renforcer les qualités et les aménités du territoire, qui fortifiera les engagements et les volontés exprimés dans l'Opération Grand Site National des Deux Caps,*

► *alors, l'ambition collective aura trouvé les bons relais, permettra de conjuguer singularité et cohérence générale, et se déclinera concrètement aux détours de nos routes et chemins.*

Je vous souhaite une lecture et une découverte enrichissante, motivante et ouverte sur l'avenir de ce territoire.

Bien à vous

*Le Président,
Conseiller Général,*

Martial HERBERT

SOMMAIRE

Diagnostic	P 3
Un socle, un territoire, des paysages	P 4
Paysages littoraux & arrières littoraux	P 6
Paysages de l'arc urbain & du bassin carrier de Marquise	P 12
Paysages des monts et vallons bocagers	P 20
L'habitat actuel	P 26
Des opérations remarquables	P 27
Des opérations bien insérées	P 28
Préconisations pour les réhabilitations et les extensions	P 29
Préconisations pour les constructions neuves	P 41
Palette végétale	P 56
Solutions techniques	P 58
Les guides existants pour en savoir plus...	P 64
Glossaire	P 65
Les bons contacts	P 67

DIAGNOSTIC

La Terre des 2 Caps

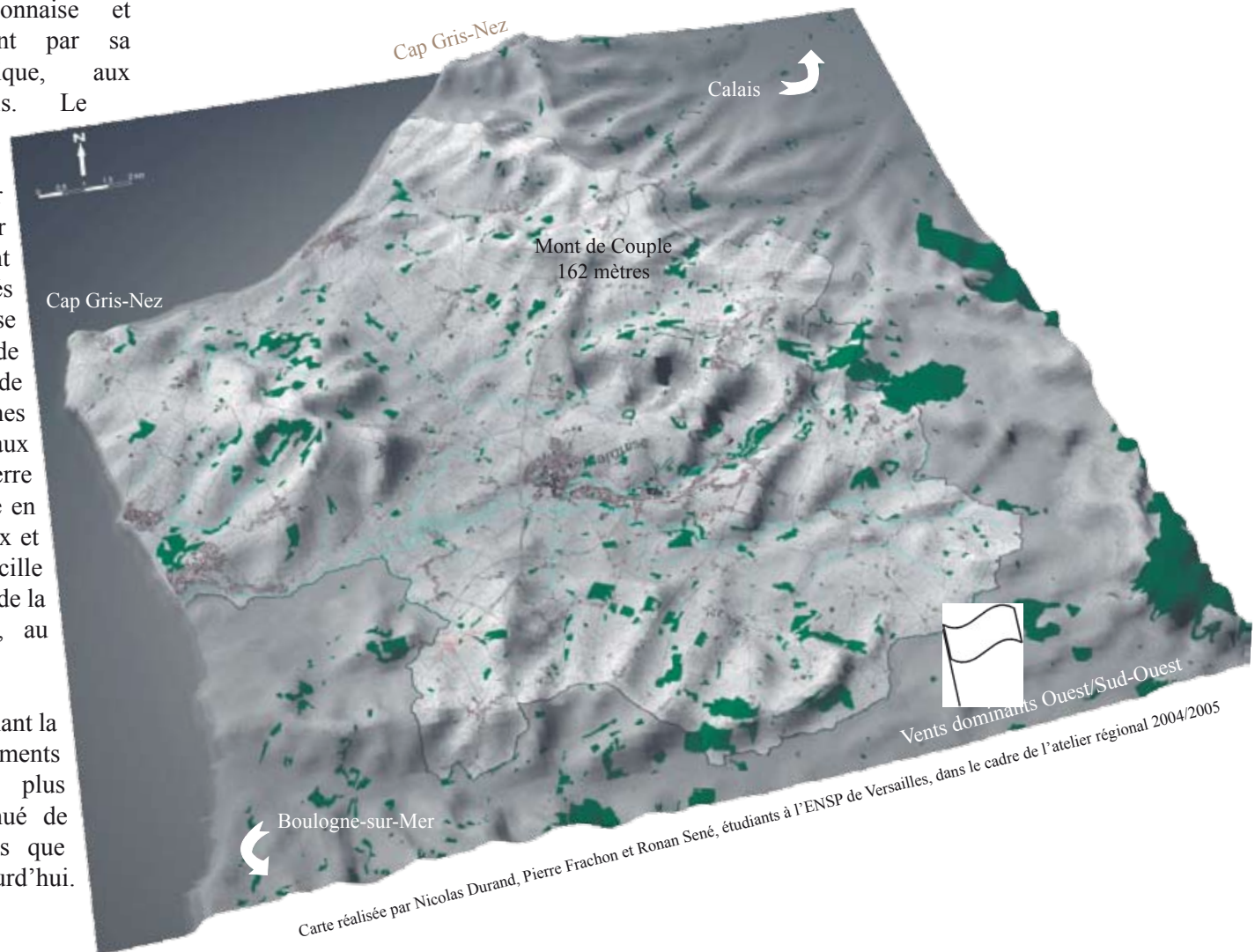
Un territoire, des paysages, des architectures

La Terre des 2 Caps

Un socle, un territoire...

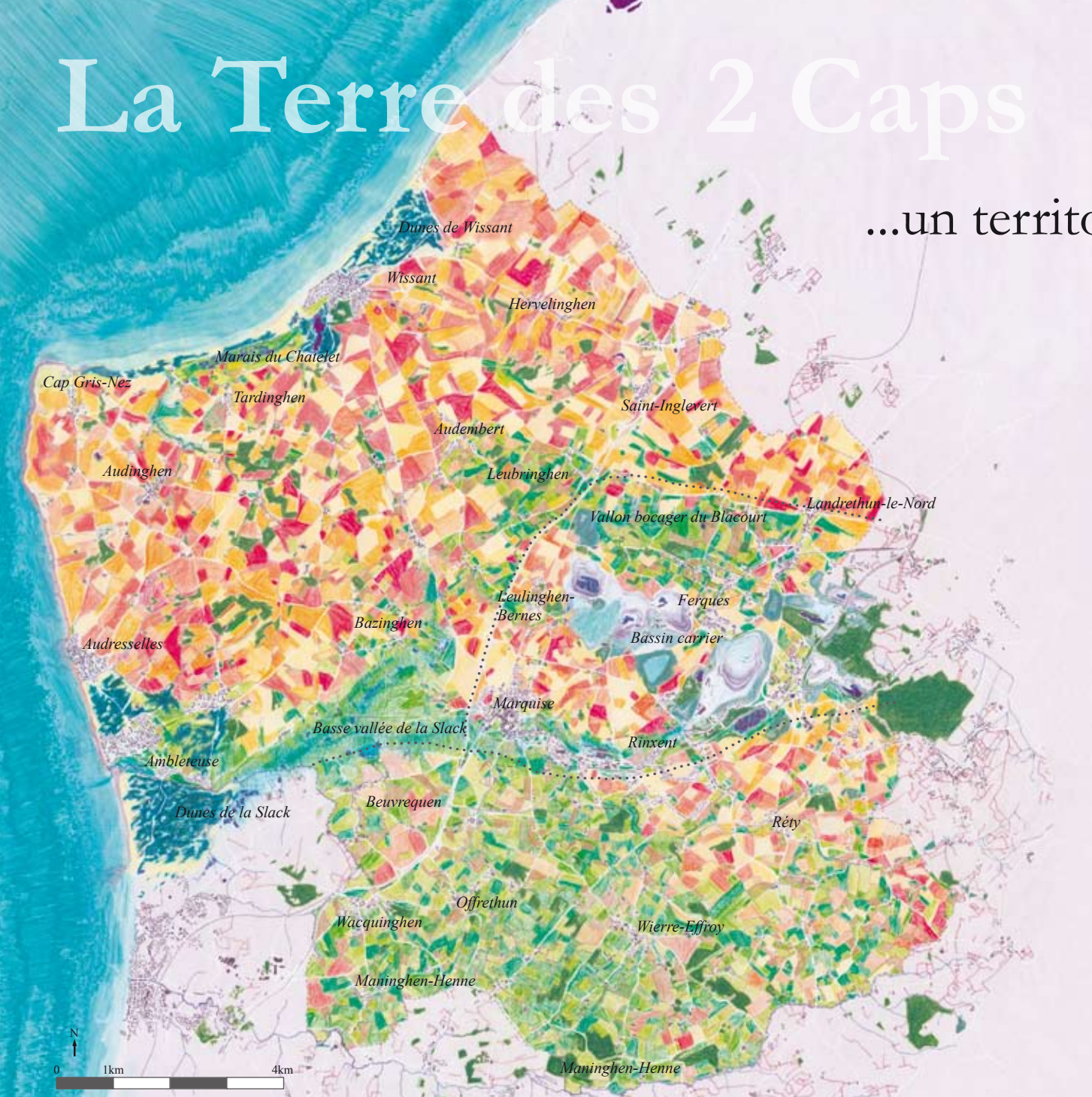
La Terre des 2 Caps, située entre les agglomérations boulonnaise et calaisienne, appartient par sa situation géographique, aux paysages boulonnais. Le bombement crayeux du plateau d'Artois, éventré ici par l'érosion pour former une large cuvette dont les bords sont appelés cuestas*, laisse apparaître une grande diversité de sols et de reliefs. Des blanches falaises du Blanc-Nez aux carrières de pierre marbrière de Marquise en passant par les plateaux et vallons, l'altitude oscille entre 0 mètres (niveau de la mer) et 162 mètres, au Mont de Couple.

Les cours d'eau sillonnant la cuvette et les établissements humains, toujours plus nombreux, ont continué de façonner les paysages que nous connaissons aujourd'hui.



La Terre des 2 Caps

...un territoire, des paysages



Carte réalisée par Nicolas Durand, Pierre Frachon et Ronan Sené, étudiants à l'ENSP de Versailles, dans le cadre de l'atelier régional 2004/2005

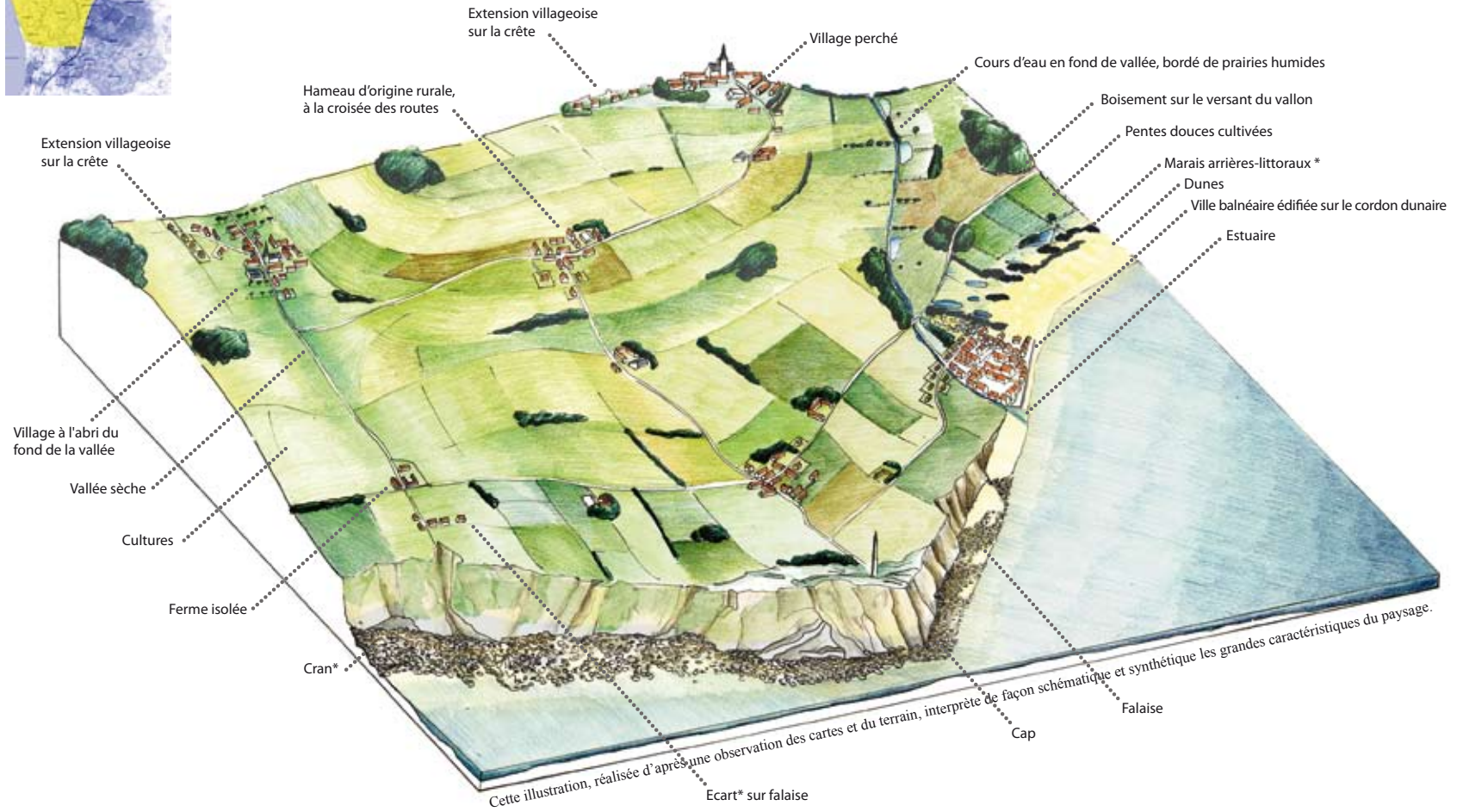
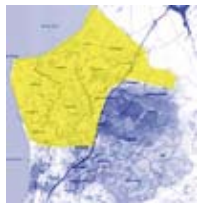
À la rencontre de la mer et du continent, les **paysages littoraux et arrières littoraux** ondulent jusqu'aux terres chahutées des **paysages de l'arc urbain et du bassin carrier de Marquise**. La Slack se fraie un chemin entre les entités paysagères qu'elle unit d'un trait depuis les **paysages des monts et vallons bocagers**.



Carte réalisée pour le Schéma de Cohérence Territoriale

littoraux & arrières littoraux

L'ORGANISATION DU PAYSAGE



Audresselles en surplomb de la falaise.



Les grandes cultures ondulant vers la mer.



Habitations surplombant Hervelinghen, niché dans la vallée sèche.



Un paysage Ondoyant entre Terre, Dunes & Mer

Les paysages littoraux et arrières littoraux sont principalement constitués d'openfields* immenses, ce qui, conjugué au relief souple, donne un paysage très ouvert et ondoyant. La texture des terres cultivées renforce les microreliefs et y applique un effet de «*» très particulier. La variété des cultures (colza, betteraves, pommes de terre...) joue un rôle d'animation au fil des saisons et crée un effet de patchwork étonnant.*

Le trait de côte, fortement creusé par les cours d'eau qui lui sont perpendiculaires, alterne séquences dunaires et falaises.

Sur les dunes, au niveau des estuaires, ont pris place les communes balnéaires parfois issues d'anciens villages de pêcheurs. La succession d'écosystèmes* riches et fragiles (estran*, dune blanche, dune grise, marais arrières-littoraux...) limite considérablement les possibilités d'extensions urbaines des communes.

Sur les falaises, de nombreux petits cours d'eau se jetant dans la mer, disparus aujourd'hui, ont formé des crans*. Des hameaux, fermes isolées et écarts* sont disséminés entre les vastes parcelles de cultures, non sans se protéger des vents dominants, au moyen

d'un écran végétal.

Sur l'arrière littoral, les vallées sèches* en amont des crans, ont favorisé des implantations humaines trouvant abri dans les plis du relief, qu'il s'agisse des noyaux villageois, de hameaux ou de fermes isolées.

L'influence du vent est prépondérante dans la constitution de ces paysages, et le ciel participe pour beaucoup à leur animation et aux variations d'ambiances.

Bazinghen surplombant les marais inondés de la Slack.



Audembert protégé des vents par la végétation.



Tardinghen en limite du Marais du Chatelet..



LES IMPLANTATIONS BÂTIES TRADITIONNELLES

La maison de pêcheur



Wissant



Wissant

Typique des villages du bord de mer, la maison de pêcheur est une habitation de petite taille, implantée parallèlement à la rue, à l'alignement* ou parfois en retrait ; dans ce cas, un mur ou une haie marquent la limite sur la rue.

Elle se compose d'un seul volume bas accolé aux maisons voisines, en protection des intempéries : ainsi, les maisons offrent sur la rue des façades homogènes sans pour autant être identiques.

La maison est construite en maçonnerie de pierre de pays le plus souvent de moellons de grès grossièrement équarris*, recouverts alors d'un badigeon* de lait de chaux blanc. Le soubassement de goudron noir permet d'imperméabiliser la base de la construction. La toiture est en tuile de pays rouge-orangée. Les baies, soulignées par un encadrement en pierre de Marquise, sont, comme les contrevents*, en bois peint aux couleurs franches avec le reste des peintures de bateaux. Les lucarnes sont fréquentes ; quand elles existent, elles sont construites dans le même plan que celui de l'alignement des façades et présentent le plus souvent un fronton* triangulaire saillant et les deux versants sont couverts de tuiles.



La maison balnéaire



Wissant



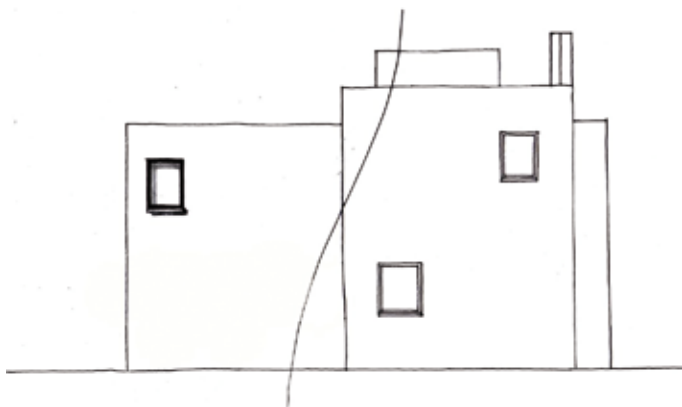
Ambleteuse



Ambleteuse

Issue du tourisme balnéaire, cette architecture de villégiature s'est développée principalement au début du siècle dernier et jusqu'aux années 1950.

Implantée en respect du terrain naturel, cette villa de vacances offre des volumes inspirés des mouvements architecturaux du 20ème siècle. Les dépendances (garage, appentis) y sont pensées en harmonie avec le volume principal. Les clôtures, quant à elles, sont des haies taillées, de troène, d'elaeagnus ou d'escallonia par exemple, doublées ou non d'un mur bahut*.



La maison est le plus souvent en maçonnerie enduite ou parfois en béton, de ton blanc ou clair. Les dessins de colombages, les motifs géométriques sont autant d'éléments de décors qui en font leur richesse. Les constructions issues du «Mouvement Moderne*», plus rares, ont une toiture-terrasse. Pour les autres, dont les inspirations «déco*» sont souvent perceptibles, les versants de toits, pentus et complexes, sont en tuile rouge. Les menuiseries en bois empruntent des formes et proportions diverses, confortant les choix architecturaux, tout en permettant une harmonie d'ensemble.

LES IMPLANTATIONS BÂTIES TRADITIONNELLES

La ferme ou l'exploitation agricole



Audresselles



Audembert

Très présent sur l'ensemble du territoire, même s'il n'est plus toujours à usage agricole, le patrimoine issu de cette activité se caractérise par ses formes allongées et les lignes horizontales qui composent les volumes du bâti. Ces proportions et la constante adaptation à la pente permettent son intégration dans le paysage. Suivant l'importance de l'exploitation, la construction se limite à un logement et quelques annexes contiguës ou s'organise autour d'une cour.

La ferme n'est jamais implantée loin de la rue, parallèlement ou perpendiculairement ; et dans tous les cas, la limite avec le domaine public se concrétise soit par un bâtiment, soit par un muret de pierre, soit par une haie libre ou taillée, d'essences régionales. Les conifères sont ici absents.

L'exploitation est bâtie en pierre du Boulonnais, laissée apparente à nu, mais alors avec des joints beurrés, ou enduite. Ses façades, recouvertes d'une toiture à deux pentes en tuile de pays, sont rythmées par une succession de baies identiques, plus hautes que larges. Des encadrements en légère saillie les soulignent. Les lucarnes, construites dans le même plan que les murs, s'alignent sur les ouvertures du rez-de-chaussée. Un soubassement de pierre dure, recouvert ou non d'un badigeon, protège les bas de mur.



LES JARDINS ET PLANTATIONS

Sur le littoral, discrétion et simplicité



Wissant



Wissant



Audresselles

Qu'il s'agisse de constructions traditionnelles (de pêcheur, balnéaires) ou plus récentes, les plantations sur le littoral piochent dans une gamme restreinte de végétaux, le plus souvent persistants*, tolérant les embruns et résistants au vent. Les jardins, sans sophistication, privilégient un entretien minimal : en cœur de ville, une haie basse taillée monospécifique* (elaeagnus, troène) ou quelques pieds de roses trémières, des haies plus touffues lorsque l'on s'éloigne du centre. Peu d'arbres ornent les jardins à l'arrière.

Autour des fermes, protection et sobriété



Tardinghen - Le Hambreuil



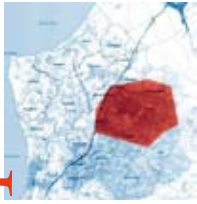
Tardinghen - Belledalle



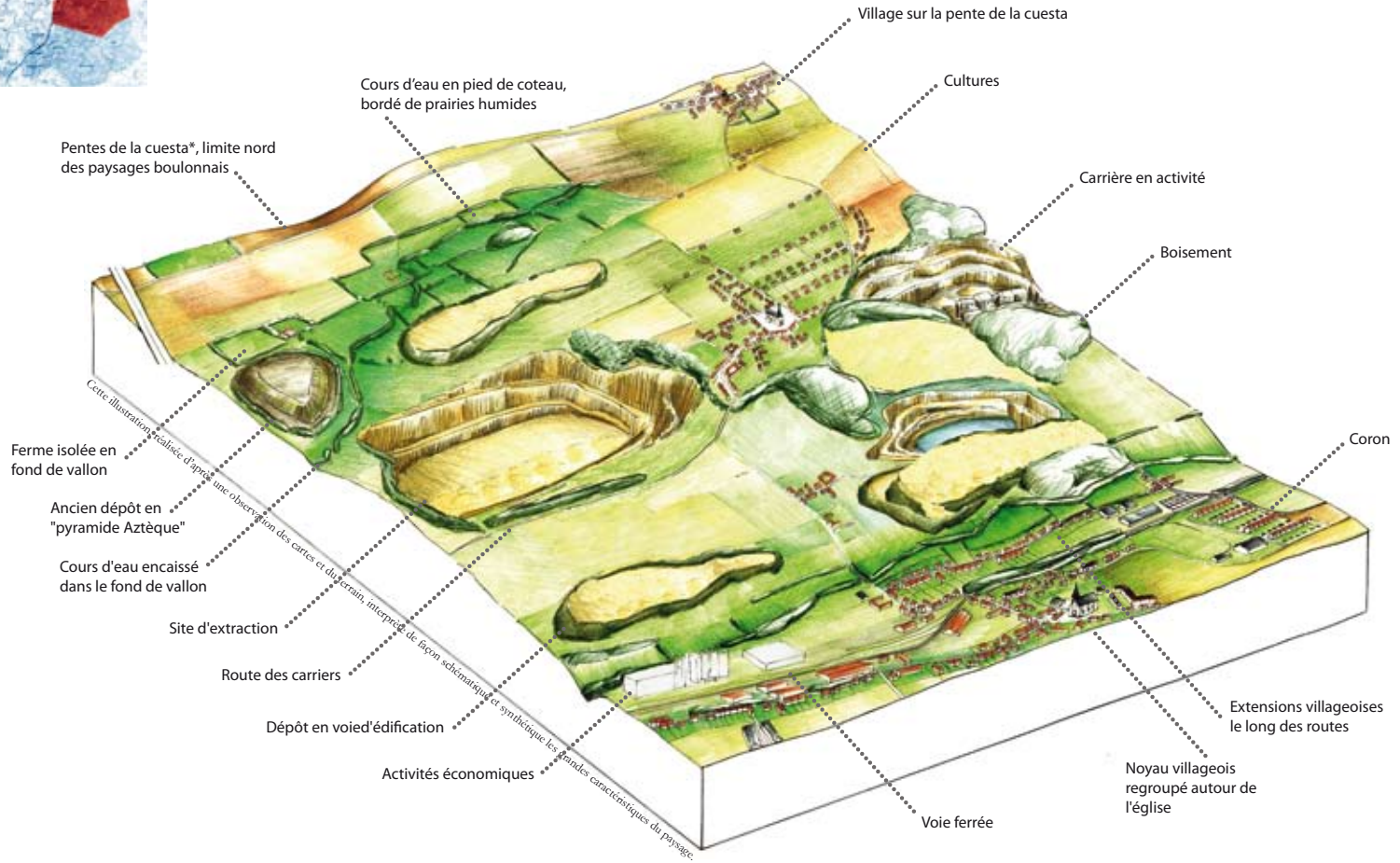
Wissant—Le Colombier

Les fermes isolées, à cour carrée, possèdent leur propre structure bocagère présentant une haie plus haute et plus dense, parfois même un bois, aux vents dominants. Les portails traditionnels sont en bois, d'un modèle à claire-voie* récurrent sur le territoire (photo ci-dessus), fixés à des piliers pouvant terminer un mur de clôture. Les fermes simples, incluses dans un hameau, sont souvent accompagnées de haies basses taillées et de quelques arbres fruitiers.

paysages
de l'arc urbain
& du nassin carrier de Marquise



L'ORGANISATION DU PAYSAGE



Vue sur un front de taille, carrière de la Vallée Heureuse à Rinxent-Plumecoq.



Les dépôts en cours d'édification suivent les lignes dominantes du paysage, comme l'orientation du Mont de Couple.



Un paysage aux repères insolites et gigantesques

Les paysages de l'Arc urbain et du bassin carrier de Marquise s'étendent entre le cours de la Slack et les pentes de la cuesta* formant la limite nord de la Communauté de Communes. Ce paysage paraît densément urbanisé par contraste avec le reste du territoire intercommunal, du fait du développement d'anciennes activités minières et métallurgiques, de carrières, et de leurs industries associées. L'implantation de la voie ferrée suivant le vallon du Crembreux, forme la colonne vertébrale des implantations humaines. L'habitat ouvrier diffus ou organisé en quartiers, en corons, est venu grossir, voire dédoubler,

d'anciens noyaux villageois, d'anciens hameaux ou fermes isolées jusqu'à former une urbanisation quasi continue entre les communes de Marquise et Rinxent et de Ferques et Landrethun-le-Nord. S'y juxtaposent des constructions aussi variées que d'anciennes fermes, maisons de maître, d'ouvrier...

Ces scènes urbaines côtoient le paysage atypique, hors d'échelle, des carrières, dont on perçoit mal s'il est en creux ou en relief. Les pyramides et les langues de terre, en cours de boisement, formées par les résidus (stériles) de l'extraction, conformément au plan paysager

du Bassin carrier*, surplombent les étendues cultivées à leurs pieds. Traversant d'est en ouest le gisement de pierre, se succèdent sur la route des carrières (RD 231) les convois incessants des transports de matériaux.

En contrepoint de cette activité singulière s'étend au pied de la cuesta, dans le vallon du Blacourt, un secteur bocager dense. Les fermes isolées à l'origine de cette activité rurale sont nichées le long du cours d'eau qui traverse furtivement le secteur carrier pour rejoindre Leulinghen-Bernes.

Les lignes horizontales ordonnent le paysage : «corons» de Rinxent et le dépôt d'Hydrequent.



Habitat, activités se juxtaposent au sein du paysage urbain, ici à Marquise.



LES IMPLANTATIONS BÂTIES TRADITIONNELLES

La maison de ville ou la maison de l'ouvrier



Marquise

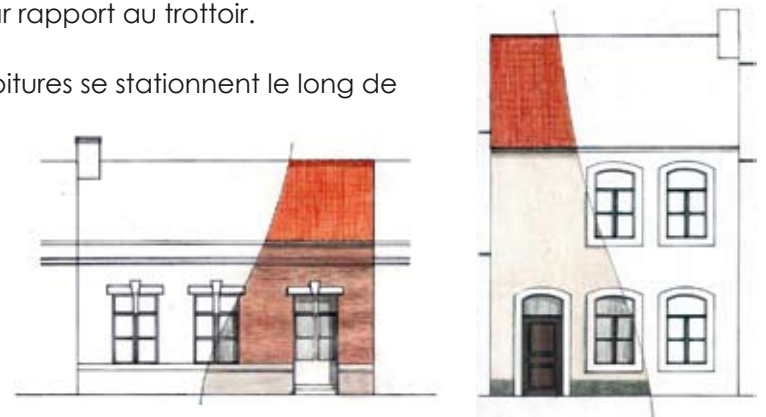


Rinxent

L'activité des carrières, l'exploitation houillère un peu plus tôt, et l'industrie métallurgique ont nécessité un développement de l'habitat dans les bourgs auparavant ruraux. Des programmes de logements, tels les corons et cités ouvrières, y côtoient donc les maisons de ville, d'artisans ou de commerçants. Le bâti est mitoyen, dense et implanté le plus souvent à l'alignement*, accentuant la notion de rue propre à ces centres urbanisés. Pour les corons, il est fréquent de voir les constructions prendre quelques mètres de recul par rapport à la rue; dans ce cas, un muret ou une clôture à claire-voie* (identique à l'origine sur tout l'alignement) marquent la limite par rapport au trottoir.

Ces habitations n'ont, pour ainsi dire, jamais de garages et les voitures se stationnent le long de la chaussée, situation difficile dans ce tissu fortement urbanisé.

L'habitation peut être construite en différents types de maçonnerie : pierre de pays, apparente ou enduite, ou brique, du fait de l'expansion de ce matériau dans la région. Sur un soubassement généralement enduit, la façade est rythmée de baies plus hautes que larges afin de faire entrer au mieux la lumière dans ces logements étroits et profonds. La toiture en tuile est parallèle à la rue.



La maison de maître



Rinxent-Hydrequent



Marquise



Plutôt rare dans le territoire, la maison de maître offre cependant de beaux témoignages du travail des concepteurs et artisans du bâtiment du début du siècle dernier, voire du 19ème. Il s'agit d'une grande bâtisse implantée, parallèle à la rue, au cœur d'une vaste parcelle.

Dans le jardin, arbres remarquables, massifs et haies mettent en scène les constructions et, par leur présence sur le terrain à l'avant de l'habitation, aèrent le tissu urbain. Bien que le volume des bâtiments rompe avec les constructions voisines, la présence de hauts murs ou clôtures donne une unité à la rue.

Difficile de caractériser les matériaux et couleurs de cette construction, tant ils dépendent du choix architectural du concepteur. La brique, la pierre locale côtoient la tuile ou l'ardoise. Seuls les détails de mise en œuvre (moultures, corniches, proportions des menuiseries) restent une constante qui témoigne de la richesse du propriétaire.

LES IMPLANTATIONS BÂTIES TRADITIONNELLES

La maison d'artisan et de commerçant



Marquise



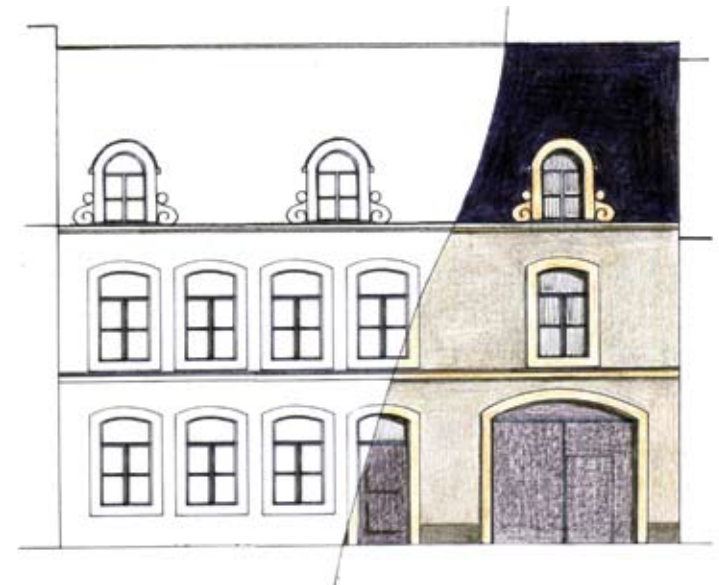
Marquise



Marquise

Dans les bourgs centre de Marquise et Rinxent, la maison de l'artisan ou du commerçant (marchand de grains, brasseur, tanneur, ...) ponctue les rues des centre-villes. Elle témoigne de l'activité importante de ces communes, en lien avec le développement industriel du territoire dès le 19^{ème} siècle. Vaste bâtisse construite sur 1 ou 2 niveaux, implantée parallèlement à la rue, la construction a la particularité de présenter un passage sous porche conduisant à une cour et aux ateliers liés à l'activité de son propriétaire.

La façade, souvent large, est en pierre de pays enduite, rarement apparente, rythmée de hautes fenêtres. Les éléments de composition ou de décors (lucarnes, grand-porte en bois, cordons de pierre, moulures ou encore ferronneries, ...) illustrent la volonté des occupants d'afficher un certain prestige au sein de la ville.



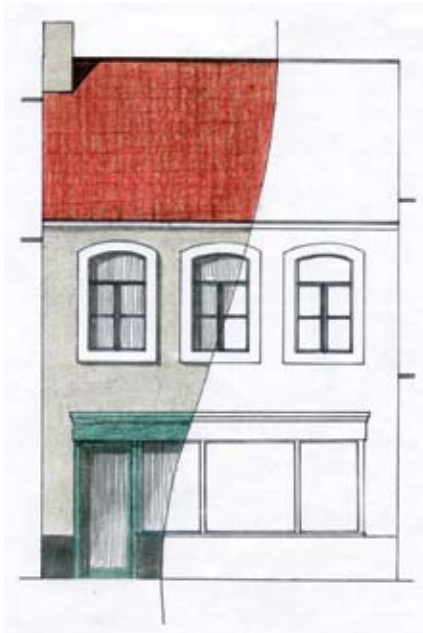
La maison au rez-de-chaussée commercial agricole



Marquise



Marquise



Présent au cœur de l'arc urbain, sur les communes de Marquise et Rinxent, eu égard à la concentration de population, d'emplois et de services, le commerce occupe généralement le rez-de-chaussée d'une construction implantée à l'alignement de la rue.

Dans les meilleurs cas, une porte latérale permet un accès indépendant aux étages de l'édifice, évitant de laisser vacant la partie de la construction qui n'est pas dédiée au commerce.

La vitrine du commerce était à l'origine un élément de composition de la façade (bien souvent une porte et une baie latérale, ou une porte centrale entourée par deux baies, le tout encadré de moulures en bois qui accueillaient l'enseigne).

Aujourd'hui, la vitrine est plus fréquemment rapportée sur la construction, sans lien avec le reste de la composition globale de la façade.

Les enseignes, elles aussi, évoluent et prennent parfois une place prépondérante sur les façades de ces commerces.

LES IMPLANTATIONS BÂTIES TRADITIONNELLES

L'exploitation agricole



Photo : PNRCMO

Marquise

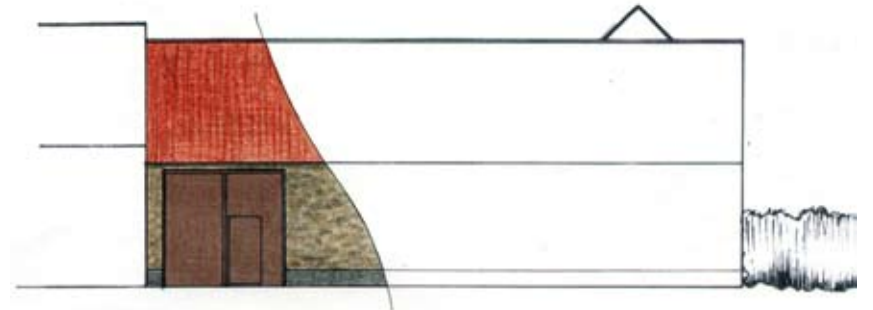


Ferques

Tout comme dans les autres paysages, ce patrimoine, témoignage de l'activité agricole, est très fréquent et se caractérise par ses volumes allongés. L'implantation est adaptée à l'exposition pour ouvrir la façade principale de l'habitation au sud et des pignons aveugles côté vents dominants. Ainsi, les bâtiments sont tantôt parallèles, tantôt perpendiculaires à la rue; l'alignement est alors repris par une dépendance, une simple clôture ou encore une haie d'essences locales.

Quels que soient l'importance et le mode d'implantation de la ferme, les matériaux restent issus des ressources locales (pierre et tuile de pays pour les façades et la toiture, bois pour les menuiseries, ...). Ainsi la richesse de l'exploitation se traduit plutôt par la taille de la propriété, voire par des éléments de décor, que par les matériaux.

Un enduit à la chaux recouvre parfois les murs, il est souvent blanc. Les portes et fenêtres sont peintes, amenant ainsi une touche de couleur sur le volume gris, blanc, noir et ocre-rouge de la maison.



LES JARDINS ET PLANTATIONS

La mise en scène de la construction côté rue



Marquise



Marquise



Marquise



Marquise

Quel que soit son type, il est fréquent que l'habitation soit implantée en recul de la rue. Des murets bas, surmontés ou pas de clôtures à claire-voie*, sont accompagnés d'arbustes persistants (elaeagnus, troènes), marcescents* (charme) ou à fleurs (hortensias, lavatères). L'espace de recul est mis à profit pour offrir au regard des passants un jardinet soigné et fleuri ou pour mettre en scène la construction cadrée par des arbres (pour les maisons de maîtres).

A l'abri des regards, côté jardin



Wacquinghen



Ferques



Ferques

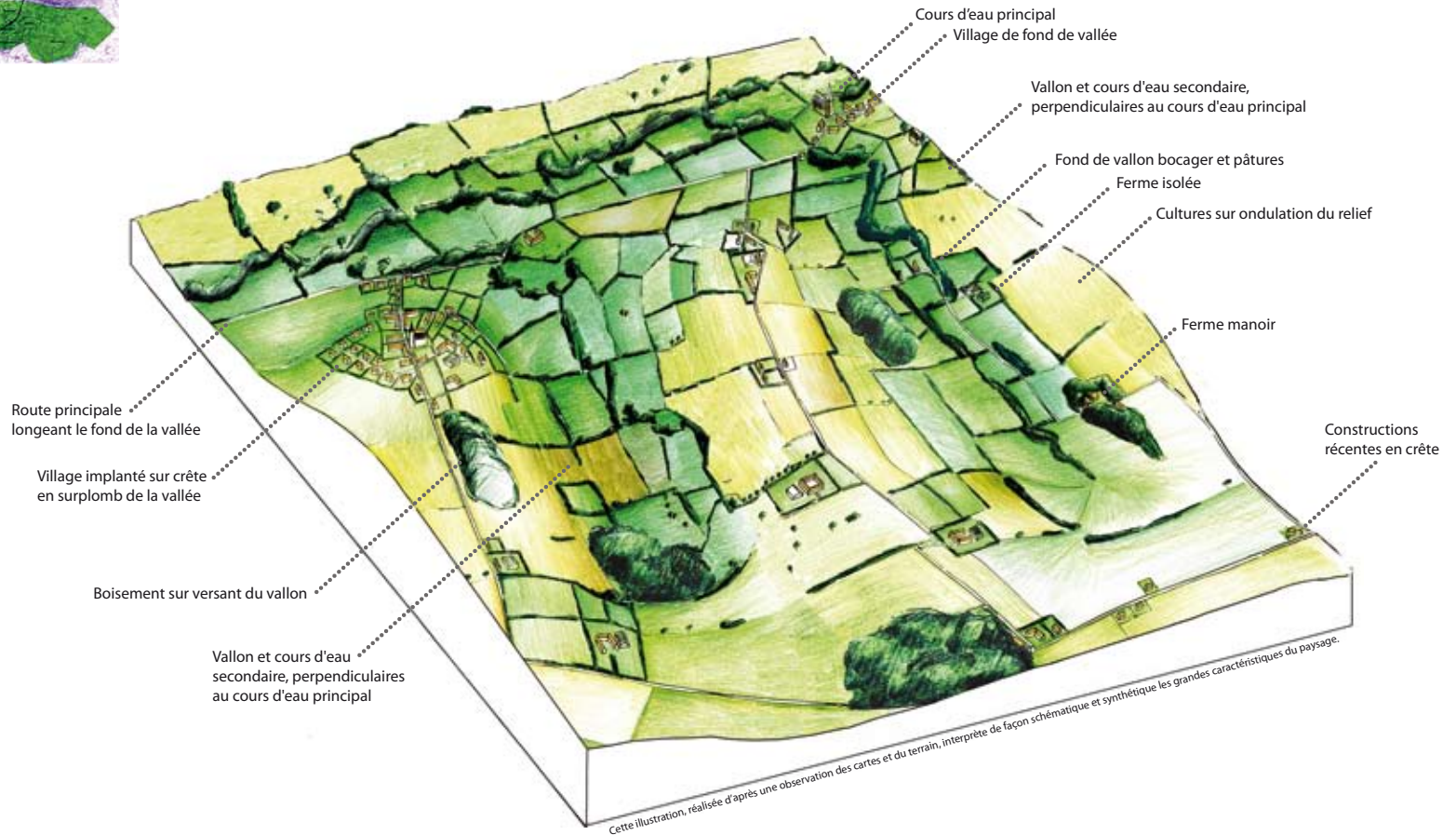
Le jardin arrière, invisible depuis la rue, propose un espace plus utilitaire que le jardin avant, «'apparat». On y trouve souvent un potager, dans la tradition des maisons ouvrières, ainsi que quelques arbres fruitiers (poiriers, pommiers, cerisiers) qui peuvent être palissés sur les murs les mieux exposés. Les maisons de maîtres proposent un plus vaste jardin, dans l'esprit des parcs, planté de grands arbres d'essences parfois «exotiques» (cèdres, magnolias..).

monts & vallons bocagers

Photo : PNR CMO



L'ORGANISATION DU PAYSAGE



Maninghen-Henne, perché sur les hauteurs des monts bocagers.



La vallée du Wimereux bordant le territoire intercommunal au sud.



Ambiances de berges le long du ruisseau du Paon à Wierre-Effroy.



Un paysage Où les haies révèlent l'ondoyant

Au sud du territoire intercommunal, entre la vallée de la Slack et celle du Wimereux, s'étend un paysage vallonné où se mêlent deux systèmes d'agriculture. Le bocage*, cernant les parcelles pâturées, domine les champs de culture intensive.

Un réseau de vallons secondaires, perpendiculaires à la vallée principale creusée par la Slack, crée une alternance d'ondulations cultivées et de fonds verdoyants.

Des boisements épars viennent ponctuer ces paysages qui restent relativement ouverts grâce aux haies basses. Les routes courant sur les crêtes et

dans les fonds se rejoignent au niveau des noyaux villageois. Ceux-ci occupent les élargissements du fond de vallée principal (exemple de Réty, à la confluence de deux ruisseaux), ou encore les flancs de collines (exemple d'Offrethun).

L'habitat est très dispersé sur l'ensemble du territoire communal. Ainsi de nombreuses fermes isolées ponctuent le paysage, cernées de haies bocagères et de vergers.

A l'image de cet habitat traditionnellement dispersé, les extensions villageoises récentes s'alignent le long des routes. Elles

occupent les implantations les plus accessibles et les moins pentues, sur les crêtes par exemple, sites emblématiques car perceptibles de loin.

L'influence de l'eau qui a façonné les ondulations, se retrouve dans le choix des implantations humaines et dans la production de patrimoine bâti ou paysager. Souvent dissimulée, mais fréquemment suggérée, l'eau structure et colore ces paysages brodés de végétation.

Implantations récentes et traditionnelles se côtoient sur les pentes des ondulations. (Wierre-Effroy - Hesdres)

« Le trou d'enfer » à Wierre Effroy, un hameau récent sur une crête qui se détache des implantations traditionnelles.



LES IMPLANTATIONS BÂTIES TRADITIONNELLES

La maison du cœur de commune



Réty



Wierre-Effroy

Cet habitat caractérise le centre des villages du territoire : façades principales, pignons ou clôtures (minérales la plupart du temps) marquant l'alignement, gabarits variés. ... Cette diversité de proportions apporte une dynamique à la rue ou à l'espace public qu'encadrent les constructions.

La maison était parfois, à l'origine, associée à un commerce ou une activité artisanale, ce qui explique la taille et l'organisation des constructions.



Cet habitat traditionnel de cœur de commune est assez diversifié mais se caractérise par une constante : l'usage des techniques locales de construction (matériaux de pays, choix des enduits et couleurs, ...).

L'organisation et la taille des ouvertures sont, ici, souvent les témoins de la fonction d'origine du bâtiment (maison d'ouvrier, agricole, commerce, ...).

La ferme élémentaire



Réty



Offrethun

Habitat très répandu ici, dans les villages ou à l'écart, la ferme élémentaire témoigne de l'importance de l'activité agricole au sein de ce paysage de bocage. Le bâti est implanté de manières différentes suivant les situations (orientation, relief, taille de la parcelle, ...) mais, toujours, une dépendance, une clôture ou une haie marquent l'alignement. Les talus sur la rue sont préservés et plantés afin de ne pas perturber le site et sa topographie naturelle.



La ferme est la parfaite illustration de l'architecture locale : murs en pierre du Boulonnais, apparente ou enduite sur un soubassement en maçonnerie imperméabilisée par la pose du goudron ; pignons parfois bardés de tuiles terre-cuite plates ou de clins de bois ; toiture à deux pentes en tuile rouge-orangée ; baies mises en valeur par des encadrements en pierre de Marquise qui rythment les façades ; lucarnes en pierre dans l'alignement des ouvertures du rez-de-chaussée, ...

LES IMPLANTATIONS BÂTIES TRADITIONNELLES

La ferme à cour carrée



Réty



Wierre Effroy

Omniprésente dans cette partie du territoire, au sein des communes ou plus souvent dans des hameaux, la ferme à cour carrée a toujours adapté son organisation en fonction de son exposition : façade de l'habitation ouverte au sud, annexes et dépendances s'implantant parallèlement ou perpendiculairement autour de la cour pour faciliter l'activité agricole. Le volume général, plutôt bas et allongé, s'insère dans le paysage.

C'est la taille de l'exploitation et la richesse des éléments de décor qui témoignent de la fortune de l'exploitant et non le choix des matériaux. Ainsi, comme pour la ferme élémentaire, les bâtiments sont construits avec les matériaux locaux et les façades s'y organisent de la même manière. Seuls des détails constructifs (moulures ou éléments de décor sur les encadrements et lucarnes) participent à la mise en valeur des édifices.



LES JARDINS ET PLANTATIONS

Les abords des fermes et les jardins en cœur de communes



Maninghen-Henne



Réty



Réty



Réty



Wierre-Effroy



Réty

Les fermes des Monts et Vallons bocagers sont la plupart du temps closes d'une haie basse taillée mono voire polyspécifique* (aubépine, charme, hêtre...). Il arrive que l'accès principal soit mis en scène par 2 arbres (marronniers, tilleuls) encadrant le portail, plus rarement par une allée de grands arbres. Comme pour les autres paysages, les fermes isolées possèdent leur propre structure bocagère et présentent une haie plus haute et plus dense aux vents dominants. Il est plus rare qu'un mur de clôture se substitue à la haie taillée; dans ce cas il présente une unité de matériaux avec les autres édifices de l'exploitation.

Les jardins en cœur de commune sont le plus souvent dissimulés des regards par un mur de clôture, ou par leur position en cœur d'îlot. Leur composition, simple, mêle l'emploi d'arbustes fleuris et d'arbres fruitiers. Les plantes grimpantes (vigne vierge, glycine...) sont communément utilisées le long des murs et façades.

L'HABITAT ACTUEL

Aujourd'hui, les caractéristiques du paysage sont très rarement exploitées dans les projets de constructions : les habitations nient trop fréquemment la trame végétale existante ainsi que le relief (en se permettant même de larges remaniements de terre, dangereux pour l'écoulement naturel des eaux de pluie).

Les habitations sont en grande majorité implantées au centre de leurs parcelles sans prise en compte des alignements voisins, gaspillant une importante superficie d'espace extérieur (devant et latéralement) ; ce mode d'implantation amène aussi à une consommation considérable de terrain, souvent pris sur les terres agricoles.

Les formes du bâti sont souvent sans aucun lien avec les lignes allongées du patrimoine traditionnel qui s'intègre si bien dans le paysage.



Les clôtures n'y sont pas systématiques et les limites parcellaires fréquemment plantées de conifères: le rapport à la rue devient donc plus «flou». Quant aux matériaux, et composition de façade, ils varient suivant les «standards» choisis par les propriétaires sans références locales, ni beaucoup d'innovation d'ailleurs.



Quelle identité au jour d'hui pour les paysages de La Terre des 2 Caps ?

DES OPÉRATIONS REMARQUABLES...



Bazinghen



Audinghen



Tardinghen



Saint-Inglevert



Ambleteuse



Ambleteuse

... d'inspiration traditionnelle

Dans plusieurs communes du territoire, des projets d'habitations ont su exploiter la richesse des particularismes constructifs locaux.

Ainsi, certaines habitations s'inspirent des bâtiments d'architecture locale : implantation respectueuse de l'orientation, gabarits allongés et lignes horizontales dominantes, maçonneries enduites de ton blanc sur un soubassement noir, encadrements saillants des baies peintes de couleurs vives, lucarnes dans le même plan que le mur, etc...

D'autres projets intéressants s'orientent plus vers une organisation parcellaire dense, dans la logique de la communauté villageoise ou du hameau. Les haies y sont traitées avec soin. Quant aux maisons, elles peuvent être en bois mais reprennent le gabarit des constructions traditionnelles.

... d'inspiration contemporaine

Plus rarement, des projets d'architecture contemporaine voient le jour. Malgré les ruptures dans les formes, l'usage des matériaux, le gabarit de ces constructions, leurs implantations sont en harmonie avec l'architecture locale et les bâtiments s'insèrent donc sans difficulté dans le paysage.

DES OPERATIONS BIEN INSÉRÉES...



Bazinghen



Wierre-Effroy

...par la végétation

Des projets de construction ont eu l'intelligence de conserver les haies et talus existants, ou de les reconstituer, lorsqu'ils avaient disparu.



Landrethun-le-Nord



Audinghen

... par leur conception d'ensemble

Dans l'édification de nouveaux quartiers, l'unité de la rue peut également être obtenue par l'alignement des constructions, la recherche d'un rythme dans la succession des façades, le traitement des limites séparatives : clôtures, murets regroupant les coffrets techniques, les portails...

La Terre des 2 Caps

PRÉCONISATIONS

pour les réhabilitations et extensions

Un territoire, des paysages, des architectures

La Terre des 2 Caps

comprendre et faire vivre le bâti ancien

Réhabiliter ou agrandir une propriété existante, héritage des savoir-faire et usages locaux, exige de connaître ce patrimoine spécifique à La Terre des 2 Caps. Cette architecture si typique en terme d'implantation, de volumes, de matériaux et couleurs constitue une richesse indéniable du territoire, pour ses habitants d'abord eu égard à la qualité de vie qu'elle procure, mais aussi pour les promeneurs ou touristes qui doivent encore pouvoir l'apprécier au fil des ans. Sur ces édifices, chaque détail compte : ils témoignent des us et coutumes locales, mais aussi des connaissances et techniques des artisans.

Ainsi, monter un projet sur un bâtiment de patrimoine local n'est pas anodin quel qu'en soit sa nature : restauration pure, réhabilitation avec changement d'affectation ou encore extension. À chacun de choisir de rester dans des modes

de constructions traditionnels ou d'opter pour une architecture contemporaine, en respect de l'ancien.

Dans tous les cas, l'intervention d'un professionnel, architecte, artisan sensibilisé au patrimoine, assurera la réussite du projet. Certains artisans sont titulaires d'un Certificat d'Identité Professionnelle «Patrimoine» (CIP) délivré par la CAPEB*, gage d'une plus grande sensibilité et de compétences adaptées à l'intervention sur du patrimoine bâti.

Ce respect ne doit pas, pour autant, empêcher les démarches de préservation de l'environnement (production d'énergies renouvelables, récupération d'eaux de pluie) mais ces installations restent à **intégrer judicieusement** pour ne pas perturber la perception de ce patrimoine.

Audresselles



Leulinghen-Bernes



Réty



Rinxent-Hydrequet



Les préconisations se divisent en parties distinctes qui regroupent plusieurs typologies eu égard à leurs problématiques similaires :

- la maison de pêcheur,
- la maison de maître et la maison balnéaire,
- la maison de ville, d'ouvrier et la maison d'artisan, de commerçant,
- le commerce (à créer ou à transformer en logement),
- la ferme ou l'exploitation agricole,
- le petit patrimoine.

Les fonctions spécifiques liées aux constructions s'effacent peu à peu : mis à part un nombre non négligeable d'exploitations agricoles encore en activité, beaucoup de fermes sont transformées en logements ou aménagées pour l'accueil touristique ; les maisons de pêcheur, quant à elles, sont de plus en plus souvent devenues des résidences secondaires.

Si l'usage change, il est tentant d'en changer la forme !

Mais il reste primordial de se nourrir du passé pour restaurer ou réhabiliter les constructions existantes.

C'est donc sur la base des typologies présentées dans la partie DIAGNOSTIC que se présentent les recommandations.

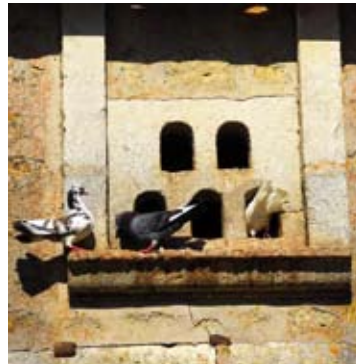
Ambleteuse



Wierre-Effroy



Wierre-Effroy



Audresselles



Réty



Audembert



► Respecter les proportions, matériaux et couleurs traditionnels

Le traitement des façades doit être conservé (enduit blanc à la chaux pour laisser respirer la pierre, soubassement noir pour «asseoir» et protéger la façade, encadrement de baies, ...).

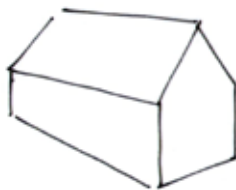


Wissant

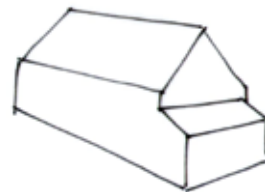
La maison de pêcheur représente un patrimoine très particulier, emprunt de l'histoire et de la vie locale. Sa préservation est au prix d'un respect de ses caractéristiques architecturales.

► Agrandir le logement sans attenter à son caractère

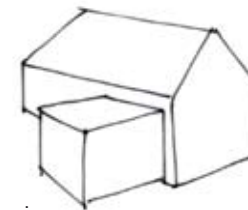
Les extensions restent assez rares sur ces terrains de taille plutôt modeste : elles sont à réaliser sur la partie arrière et doivent permettre de toujours percevoir la forme d'origine de la construction.



Volume initial



Extensions traditionnelles ou contemporaines



L'aménagement des combles permet d'augmenter la surface habitable ; dans aucun cas, la toiture ne doit être surélevée, ce qui modifierait considérablement les proportions de la construction.

Dans ces aménagements, les fenêtres de toit, type vélux, sont à éviter sur la façade rue ; il vaut mieux les placer à l'arrière et privilégier, sur l'avant, les lucarnes (en nombre limité) dans les tailles et proportions en harmonie avec l'existant.

La modification des tailles ou formes des ouvertures n'est pas concevable ; il est préférable par exemple d'ajouter une fenêtre identique dans l'alignement de celles déjà existantes.

Les menuiseries sont à maintenir en couleurs vives et le découpage du vitrage en petits carreaux est à conserver : ces détails semblent anodins mais sont les garants du maintien du caractère et donc de la valeur de l'habitation.

Le bois reste ici le matériau le mieux adapté pour le traitement de la couleur.

Les clôtures et les barrières sur rue des propriétés implantées en recul sont à préserver dans leurs dispositions d'origine : il n'est pas envisageable de les supprimer pour créer une place de stationnement, au détriment de la cohérence de l'alignement sur rue.

Le remplacement de matériaux de clôture (par du PVC, du grillage soudé...) ou de végétaux (par des conifères, ...) est tout aussi inopportun !

► Respecter le style architectural de la construction

Il est primordial d'identifier, de comprendre et de respecter, pour tous travaux, le style architectural de la construction. Pour les projets qui entraînent la modification de l'aspect de l'édifice ou des extensions de bâtiments, il paraît essentiel — et d'ailleurs obligatoire si la construction dépasse 170 m² — d'avoir recours à un architecte pour garantir une conception adaptée, pour élaborer les plans, voire même pour suivre le chantier.



Wissant



Rincent



Ambleuse

Même les travaux les plus simples ont un impact sur la qualité des édifices : la modification des ouvertures, la mise en place de volets roulants extérieurs, la création de fenêtres de toit, type vélux, sont à éviter ; les vérandas ou garages «standards» sont, quant à eux, complètement inadaptés aux proportions de ces habitations.

► Conserver un dialogue harmonieux entre l'habitat et les clôtures

Les matériaux et les couleurs des clôtures, créés en harmonie avec la construction principale, ne doivent pas être changés au profit de barrières, grillages, haies ou autres systèmes de fermetures sans rapport avec le style original de l'habitation.

Premiers éléments de la propriété perceptible depuis le domaine public, il est primordial d'y apporter un soin particulier.

► Apporter une grande attention à votre jardin

(cf. recommandations page 53)

Le particulier qui installe un équipement de récupération et de traitement des eaux pluviales peut bénéficier du crédit d'impôt égal à 25% du montant de la dépense retenue (sous certaines conditions).

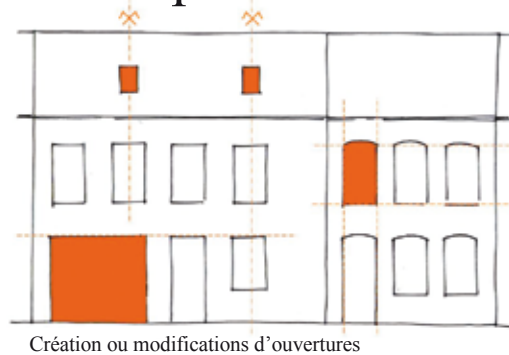
Il n'est pas judicieux d'imperméabiliser à outrance le terrain : difficultés d'infiltration naturelle des eaux pluviales, perte de l'ambiance végétale du lieu.

Il est important de préserver les grands arbres isolés qui structurent l'espace.

► Conserver les lignes de composition des façades

L'équilibre de la façade, créé par la disposition et les proportions des ouvertures, est à maintenir : la création de nouvelles portes ou fenêtres doit prendre en compte ces caractéristiques.

Il en est de même pour les fenêtres de toit, type "vélux", à axer sur les baies de la façade. Ces fenêtres doivent rester plus hautes que larges.



(62)

En cas de rénovation par l'habitant, celui-ci devra veiller à choisir la menuiserie à la taille de l'ouverture existante et de ne pas ainsi perturber l'harmonie d'origine : l'installation d'une menuiserie plus petite (car de taille standard) et le remplissage du vide autour par de la maçonnerie est inconcevable ; le surcoût de maçonnerie est plutôt à investir dans l'achat d'une menuiserie sur-mesure.

► Faire le bon choix pour les matériaux

Les matériaux d'une construction forment un équilibre constructif et chimique (entre les différents composants comme la pierre et la chaux, ...) qu'il reste indispensable de maintenir .

La pierre locale utilisée sur les murs est à recouvrir d'un enduit à la chaux pour laisser respirer le mur.

Le ciment est à bannir de tous travaux de façade !

La brique est fragilisée par le sablage à haute pression,

aujourd'hui dénoncé comme trop agressif. Il faut lui préférer le gommage ou le nettoyage basse pression. Quant au rejointoiment, il ne doit pas être trop grossier et préserver des joints pleins qui affleurent le parement et de teinte adaptée à la maçonnerie. (joints "beurrés"*)

Partout, la brique de parement est à exclure.

► Conserver le mur à l'alignement pour l'homogénéité de la rue

Les maisons ouvrières possèdent parfois des murets construits en continu le long de la rue : ces limites sont à conserver et à entretenir dans leur disposition d'origine afin de garder la cohérence de l'alignement bâti.

Sur cet espace libre entre la clôture et la maison, aucune construction (extension, dépendance) n'est à entreprendre.



Rinxent



Rinxent

► Mesurer l'impact d'un changement de menuiseries

L'observation de la logique de la façade doit conduire à conserver les proportions d'origine.



Marquise



Marquise

La fenêtre, et notamment les proportions de ses vitrages, influe considérablement sur l'harmonie de l'ensemble de la façade.

Dans le cadre de changement de portes ou fenêtres, il est primordial d'opter pour du sur-mesure et non pour des produits standards. Le bois reste le matériau qui s'associe le mieux aux murs maçonnés traditionnels. Les menuiseries sont à décomposer en vitrages divisés par des petits bois qui participent à l'équilibre de l'ensemble de la façade.

Les contrevents apportent relief et dynamisme à la façade ; éléments de protection et d'isolation, ils sont à préserver et à entretenir.

Les volets roulants ne sont tolérables que s'ils sont intégrés à la menuiserie, dans un caisson non apparent, glissé derrière le linteau de la baie.

► Créer judicieusement une porte de garage

La création d'un garage dans un bâtiment existant permet de minimiser le nombre de véhicules sur le domaine public ; sa mise en œuvre, notamment pour sa porte d'accès, ne doit pas être préjudiciable à l'harmonie de la façade de l'édifice.

Cette recherche d'équilibre peut se retrouver dans un alignement de l'ouverture par rapport à l'axe des fenêtres existantes.

Il est judicieux de choisir une porte en bois, peint de la même couleur que les autres menuiseries ; le PVC ne s'adapte pas en effet aux grandes surfaces planes.

► Conserver les porches existants et exploiter à bon escient le cœur d'îlot

L'existence de ces passages sous porche est un atout pour les propriétés : le fond de parcelle, quand l'activité a cessé, peut être facilement exploité. Il préserve du bruit de la rue l'intérieur de la propriété.

Les porches ne doivent pour autant pas être modifiés dans leurs formes et leurs proportions ; quant aux portes de bois, il semble indispensable de les préserver : elles sont le témoignage d'un savoir faire et participent à la qualité de l'édifice.



Marquise



Marquise

► Si cela est possible, créer des places de stationnement à destination de la clientèle sur la parcelle

Les commerces, créés dans d'anciennes maisons d'artisans disposant d'un passage sous porche vers une cour, ou encore dans

des constructions implantées sans mitoyenneté, doivent chercher à proposer un parking clientèle en dehors du domaine public.

► Harmoniser la composition de la façade et privilégier la discrétion

Les vitrines participent à l'équilibre de la façade : elles sont à organiser en dialogue avec les autres ouvertures de la construction. Les matériaux et couleurs, qui peuvent être distincts pour la partie commerce par rapport au reste du bâti, ne doivent pas, pour autant, «écraser» le bâtiment.

L'enseigne fait partie intégrante de la vitrine ; elle est à intégrer harmonieusement, ne doit pas dépasser du niveau du rez-de-chaussée ni prendre des proportions trop importantes (se reporter à la charte signalétique du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale).

Les caissons lumineux sont à éviter ; il vaut mieux opter pour des lettres ou panneaux éclairés par une lumière émise par des spots directionnels.



Marquise



(62)

► Conserver ou créer une porte latérale au commerce, pour préserver un accès indépendant à l'étage



Certains aménagements commerciaux de rez-de-chaussée ont rendu impossible l'accès par l'extérieur aux étages. Ceci est fort dommageable car il coupe toute opportunité de location de précieux planchers. Au moment où les surfaces de logements en ville sont convoitées, il est primordial de maintenir ces accès.

Il est primordial de favoriser au maximum l'accès des personnes à mobilité réduite. «usagers handicapés doivent pouvoir accéder à l'ensemble des locaux ouverts au public et en ressortir de manière autonome»

Article 10 portant sur les dispositions relatives aux locaux ouverts au public et sanitaires de l'arrêté du 17 mai 2006 relatif aux caractéristiques techniques relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées lors de la construction ou de la création d'établissements recevant du public ou d'installations ouvertes au public, loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

► Maintenir, si cela est compatible avec le nouvel usage, les ouvertures qui composaient la vitrine du commerce

Quand le commerce a conservé une vitrine ancienne de qualité (menuiseries en bois avec volet roulant intégré ou baies de grandes tailles bien intégrées dans la façade par exemple), il peut être intéressant de la conserver.

Les grands vitrages peuvent aussi être divisés en plusieurs vitres pour faciliter leur tenue dans le temps (solidité, entretien, coût...).



Rinxent



Marquise



Ambleteuse

► Recomposer une façade, s'il est impossible de garder la vitrine ancienne, qui recrée un équilibre avec les lignes de composition de la construction

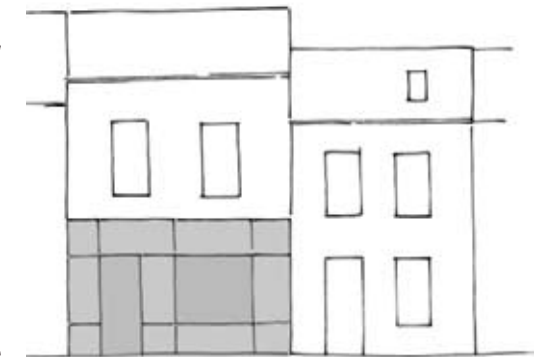
Sans pour autant reconstruire un pastiche des façades traditionnelles, il est important de composer le mur qui remplacera la vitrine en équilibre avec les étages ou le reste du bâtiment.



Rinxent



Vitrine à modifier



Ré-organisation des ouvertures et mise en œuvre d'un bardage

Les matériaux et couleurs peuvent être puisés dans les références locales ou s'en éloigner complètement afin de créer une façade nouvelle, tout en veillant à conserver l'harmonie sur la rue.

► Réhabiliter en respect du patrimoine

L'habitat traditionnel rural représente, par son mode d'implantation, ses proportions et couleurs, un exemple d'intégration à suivre ; tous travaux entrepris sur ce patrimoine sont à envisager dans un maintien de cette insertion réussie.

Il est primordial de respecter la logique initiale de composition des bâtiments agricoles : conserver l'organisation en cour carré, maintenir les murs aveugles donnant sur la rue, ...

Les pierres locales utilisées sur les murs, soubassements et encadrements de baies forment un équilibre à préserver. Les façades sont à recouvrir d'un enduit à la chaux pour laisser respirer le mur.

Le béton et le ciment sont à bannir de tous travaux de façade !



Leubringhen



Wierre-Effroy



Wierre-Effroy

Les changements de menuiseries sont à réaliser en préférant le bois (qui s'adapte mieux à la pierre) et en respectant le dessin d'origine des ouvertures (pas de modifications de proportions de baies, maintien des petits bois du vitrage).

Les espaces extérieurs, souvent visibles depuis le domaine public, sont à gérer en harmonie avec les édifices pour maintenir une ambiance rurale. Il est important, par exemple, de maintenir la végétation remarquable, tel que les bosquets, les haies, les alignements d'arbres, les vergers, les arbres isolés.

Par contre, il n'est pas pertinent d'imperméabiliser la cour ; il vaut mieux équilibrer par des plantations le végétal et le minéral (pelouse pour limiter l'emprise de la circulation par exemple).



Wierre-Effroy

Les clôtures et portails font partie intégrante de la propriété. Traités en cohérence avec la construction principale (pas de grillages soudés, de plaques béton, de barrières PVC), ils participent à l'harmonie et à la qualité du lieu.

► Étendre ou transformer en alliant préservation de l'ancien et modes d'habiter actuels.



Wierre-Effroy



(59)

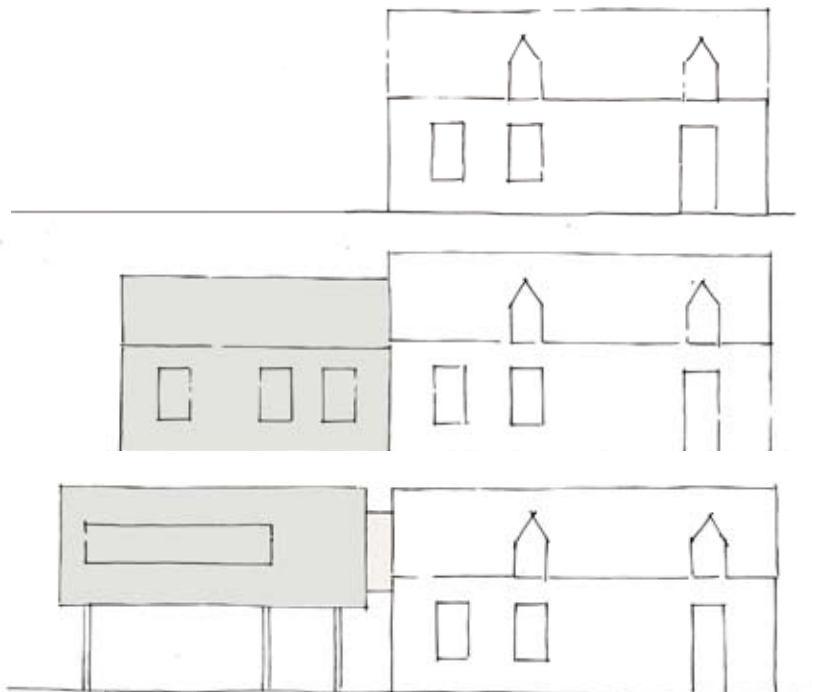


Offrethun



(59)

Il est toujours préférable d'investir un bâtiment existant inoccupé plutôt que de construire une extension neuve. Cela permet de trouver une affectation à des locaux vacants et par là même de leur donner une seconde vie.



Quand une extension s'avère nécessaire, deux options sont possibles :

- Continuer dans les logiques des constructions traditionnelles (plan en L ou en carré, pentes de toiture identiques, volumes des nouvelles constructions de tailles différentes au bâtiment principal).

L'utilisation de matériaux étrangers au patrimoine traditionnel reste néanmoins envisageable (bois, métal, verre, ...); ils peuvent être laissés apparents pour marquer la différence entre les volumes (le bois notamment) ou être recouverts d'un enduit reprenant la finition du bâti traditionnel (la maçonnerie par exemple).

- Opter pour des volumes, formes, matériaux et couleurs radicalement différents de l'édifice d'origine en se lançant dans un projet d'architecture contemporaine.

Ce choix implique, plus encore que le premier (même si la plus-value de l'intervention d'un architecte est toujours indéniable), l'investissement d'un professionnel architecte. Celui-ci prendra en compte les gabarits des constructions traditionnelles pour proposer un bâtiment aux lignes nouvelles qui souligneront, valoriseront même l'architecture traditionnelle tout en répondant au confort intérieur recherché.

► Conserver et protéger les éléments du petit patrimoine qui font la spécificité du territoire (pigeonnier, puits, four, oratoire ...)

Le patrimoine est la mémoire de tous ; ces petites constructions, qui appartiennent au passé, présentent un intérêt architectural, historique ou identitaire. Leur préservation est le seul moyen de transmettre les savoir-faire et les pratiques, souvent anciennes, du territoire.



Wissant



Audresselles



Tardinghen



Tardinghen

Les pigeonniers, isolés ou attachés aux bâtiments de la ferme (c'est-à-dire «l'œuvre»), les chapelles, les oratoires, les niches, les lavoirs, les puits, ... sont autant de petits édifices pour lesquels l'usage tend à se perdre aujourd'hui. Leur maintien est pourtant primordial pour l'identité de La Terre des 2 Caps.

Il est important de s'attacher à préserver les formes, matériaux et couleurs traditionnels de ces constructions pour tous travaux de restauration.

L'aménagement des abords du petit patrimoine est tout aussi important : il participe à valoriser l'édifice en lui-même.



Marquise, manège



Wissant, moulin d'Herlen



Wissant, vierge à l'enfant



Audinghen, poste de douanier

La Terre des 2 Caps

PRÉCONISATIONS
pour les constructions neuves

Un territoire, des paysages, des architectures

La Terre des 2 Caps

respecter le passé et construire (pour) l'avenir...

Le logement individuel reste aujourd'hui le rêve de la majorité des Français.

Mais sur ce territoire aux paysages riches, complexes et attractifs, il n'est plus possible de laisser se développer l'habitat pavillonnaire le long des voies d'accès aux communes ou dans des lotissements isolés déconnectés des bourgs existants.

Cet habitat récent est grand consommateur d'un foncier précieux et rare, souvent soustrait aux terres agricoles et aux espaces naturels. Il ignore de surcroît les caractéristiques locales, par la médiocrité de son insertion et de sa qualité architecturale et paysagère. Il a, par conséquent, un impact négatif sur le paysage; il est aussi source de coûts importants à supporter autant par les collectivités (longs réseaux à créer) que par les habitants (éloignement des centres bourgs, donc déplacements importants en voiture, entretien d'une grande parcelle, ...).

Il est urgent de limiter l'étalement urbain et de préserver, par les nouvelles constructions, l'identité du territoire, sans toutefois tomber dans un passéisme sclérosant !

Le paysage est notamment un des socles du tourisme sur ce territoire. Pour qu'il soit toujours un cadre de vie agréable pour ses habitants, de nouvelles formes urbaines, un peu plus compactes, ouvertes à des familles d'âges, de tailles et de revenus divers, respectueuses du paysage et du bâti existant et surtout tellement plus vivables (par la qualité des espaces publics et des connexions au reste de la commune), sont à inventer, à réinventer même.

Le désir légitime de logements individuels révèle la recherche de calme, de nature, d'identité, mais aussi de sécurité. Il nous faut désormais le concilier avec un développement raisonné du territoire, en optant pour des logements répondant d'une autre manière à ces besoins.

Wissant...



Saint-Inglevert...



Bazinghen...



Sur le territoire de La Terre des 2 Caps, l'habitat a longtemps été lié à une activité humaine (maison de pêcheur, exploitation agricole, ...). Mais l'évolution des métiers a conduit à une diminution sensible des constructions qui abritaient auparavant à la fois le logement et les locaux nécessaires à l'activité professionnelle.

Ainsi, les constructions actuelles ne remplissent plus, en très grande majorité, que la fonction d'habitat (principal ou secondaire).

Les préconisations qui suivent s'inspirent bien sûr des références traditionnelles du territoire pour ce qui concerne par exemple l'implantation, la volumétrie, ... Ces recommandations proposent également d'adapter la construction projetée dans son environnement proche – bâti ou naturel.

Elles insistent enfin sur la nécessité de s'entourer de professionnels compétents pour réaliser un projet de qualité.

Les bâtiments agricoles et bâtiments d'activités ne sont pas abordés dans ce guide ; la problématique de leur insertion dans le paysage, bien particulière eu égard à leur volume, a déjà été abordée avec talent par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale¹ ou d'autres structures départementale.

¹ Guide technique «Bâtiments agricoles et paysages des Caps et Marais d'Opale», édité par le PNRCMO et la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais.

Ambleteuse...



Réty...



...quel paysage urbain ou villageois pour demain ?



Les préconisations pour la construction neuve se décomposent en fonction des différentes **insertions** à prendre en compte, quel que soit le projet :

- dans le paysage,

il s'agit du recul le plus important que l'on puisse prendre par rapport à sa parcelle;

- dans la commune et le quartier,

il s'agit de l'environnement proche de la parcelle;

- sur la parcelle,

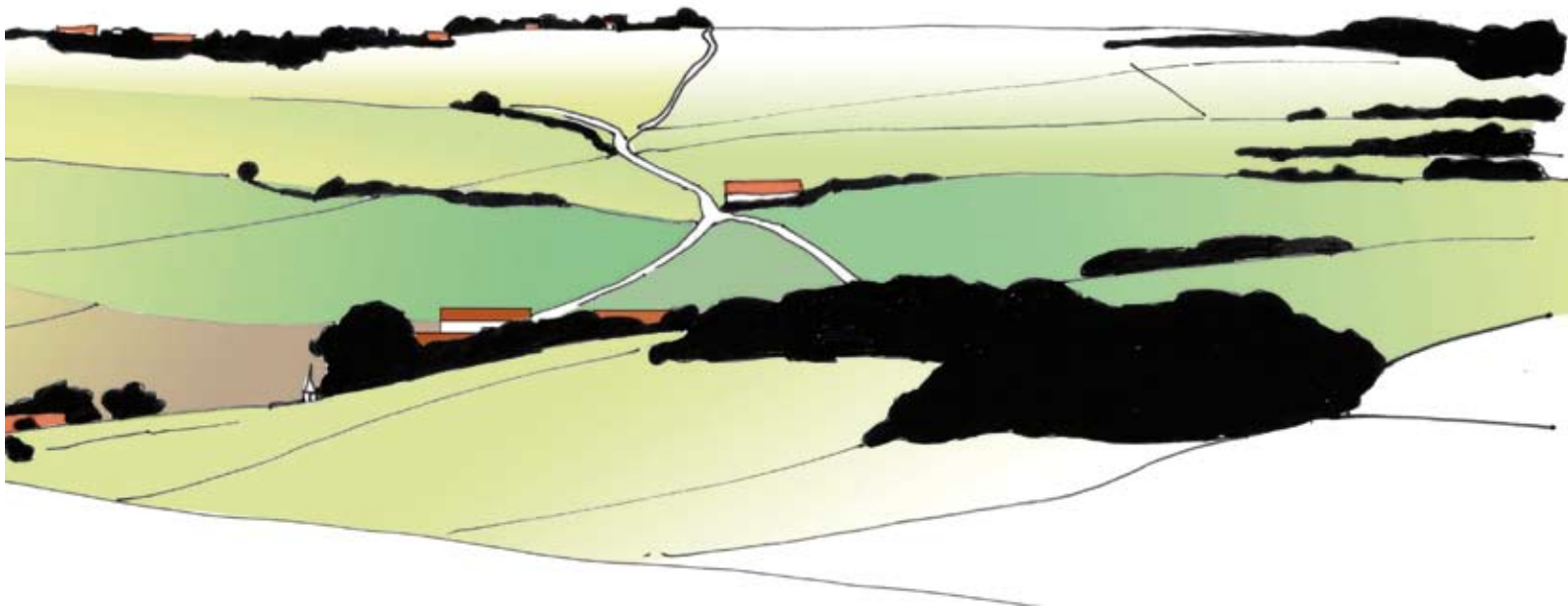
il s'agit de prendre en compte ses caractéristiques afin d'alimenter le projet de construction.

► Respecter les proportions, matériaux et couleurs traditionnels

Le paysage fortement vallonné de La Terre des 2 Caps, parfois cache, parfois révèle les implantations bâties des villages et des hameaux.

Pour les constructions neuves, il est primordial de rester modeste

par rapport à ce paysage : de s'y intégrer, de le souligner avec goût en intégrant ses spécificités (patrimoine bâti et végétal déjà présents, relief existant...) plutôt que de s'y imposer avec arrogance.



S'inspirer des lignes dominantes du paysage favorise l'insertion des constructions.

Le respect du bocage¹ qui structure le territoire au moyen des linéaires de haies, permet d'établir des lisières entre l'espace construit et les cultures.

Il joue de surcroît un rôle écologique essentiel comme refuge pour la faune, moyen de lutte contre l'érosion et les inondations, brise-vent...

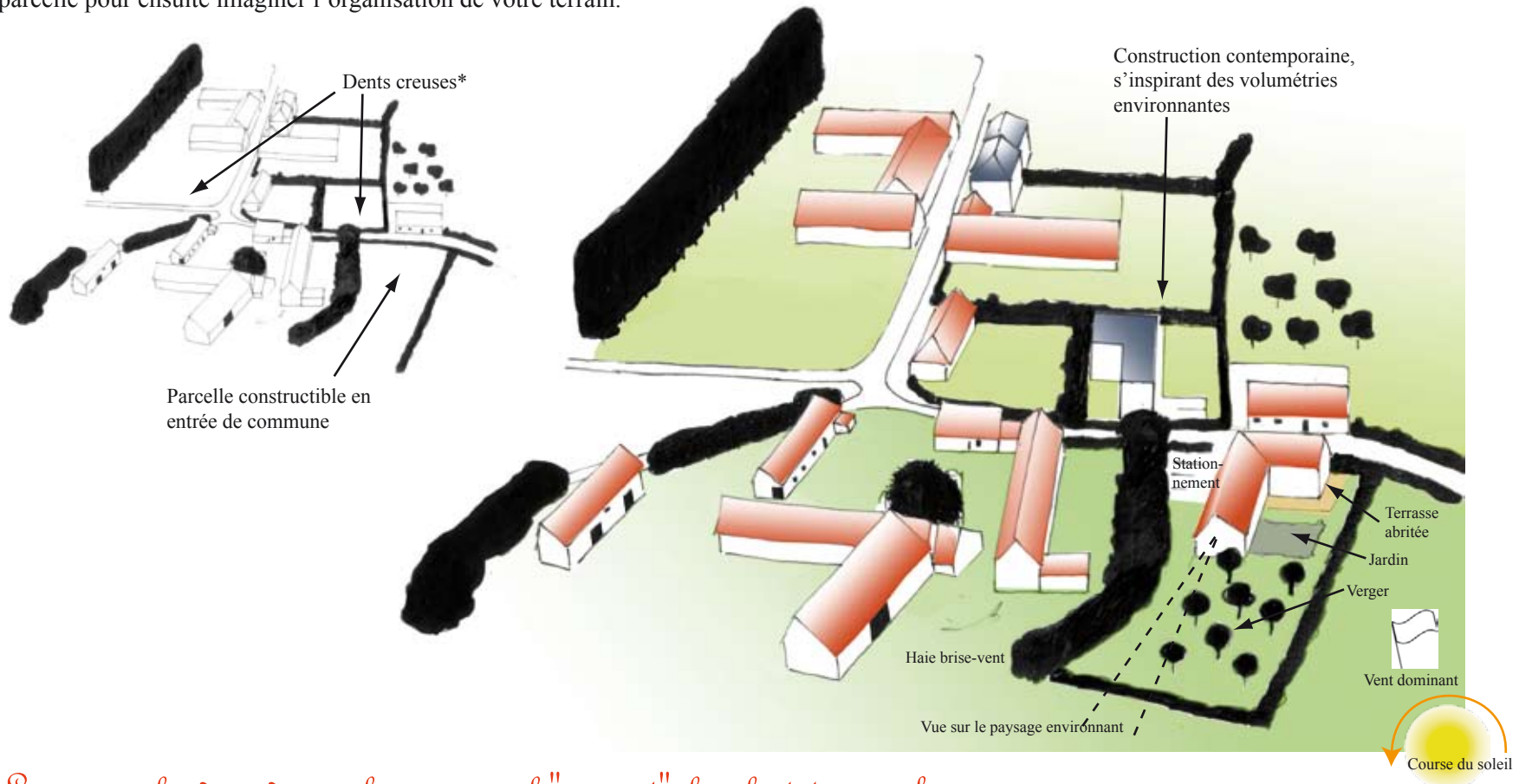
¹ «Guide technique du Bocage en Caps et Marais d'Opale» édité par le PNRCMO, 2002.

► Avoir un projet d'ensemble

Un projet de construction ne consiste pas à «poser» sur une parcelle une maison choisie dans un catalogue !

Il est indispensable de commencer par discerner l'environnement dans lequel vous vous trouvez, de comprendre comment s'y insère votre parcelle pour ensuite imaginer l'organisation de votre terrain.

Cette organisation concerne l'implantation de la construction bien sûr, mais avant tout la composition des espaces : y a-t-il des perspectives, des vues intéressantes depuis la propriété ? Faut-il s'isoler de nuisances particulières ? Où est le soleil ? D'où vient le vent ?



La maison, les dépendances, le garage ou le "car-port", les plantations, arbres, potagers, vergers sont disposés sur la parcelle pour produire un ensemble harmonieux, en respect du site et en composant avec les orientations, les vents dominants.

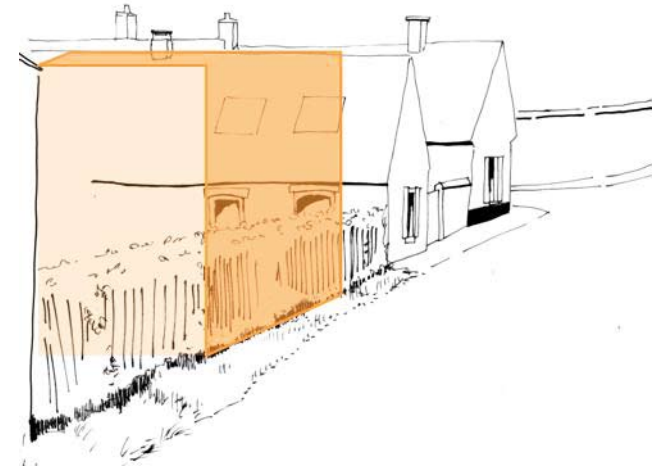
s'insérer dans la commune le quartier

► Observer et prendre en compte les caractéristiques de l'environnement bâti

En milieu déjà urbanisé, le paysage à prendre en compte est celui de la rue ! L'observation des constructions environnantes doit permettre de dégager les lignes directrices du projet de construction : respecter l'alignement (pour la façade ou le pignon) ou s'aligner sur un des bâtiments voisins quand ceux-ci sont implantés en recul, s'inspirer des gabarits et des volumes proches, de leurs lignes de façades, du rythme de leurs ouvertures.



En milieu rural, il est fréquent que d'anciennes pâtures jouxtant des exploitations soient bâties. Ici encore l'observation des implantations traditionnelles environnantes est primordial pour définir les dispositions de la nouvelle construction. Le maintien d'éléments de patrimoine bâti et végétal présents sur la parcelle apportera une plus-value certaine au projet.



Il est important de parfois préserver quelques parcelles non bâties au cœur des villages. Ces terrains, laissés en pâtures ou traités en espaces verts, permettent de conserver des « » au sein du bâti, de maintenir des perspectives intéressantes ou tout simplement de contribuer à l'ambiance rurale du bourg ou du hameau.

sur une parcelle

► S'implanter proche de la route et tenir compte de la géométrie de la parcelle

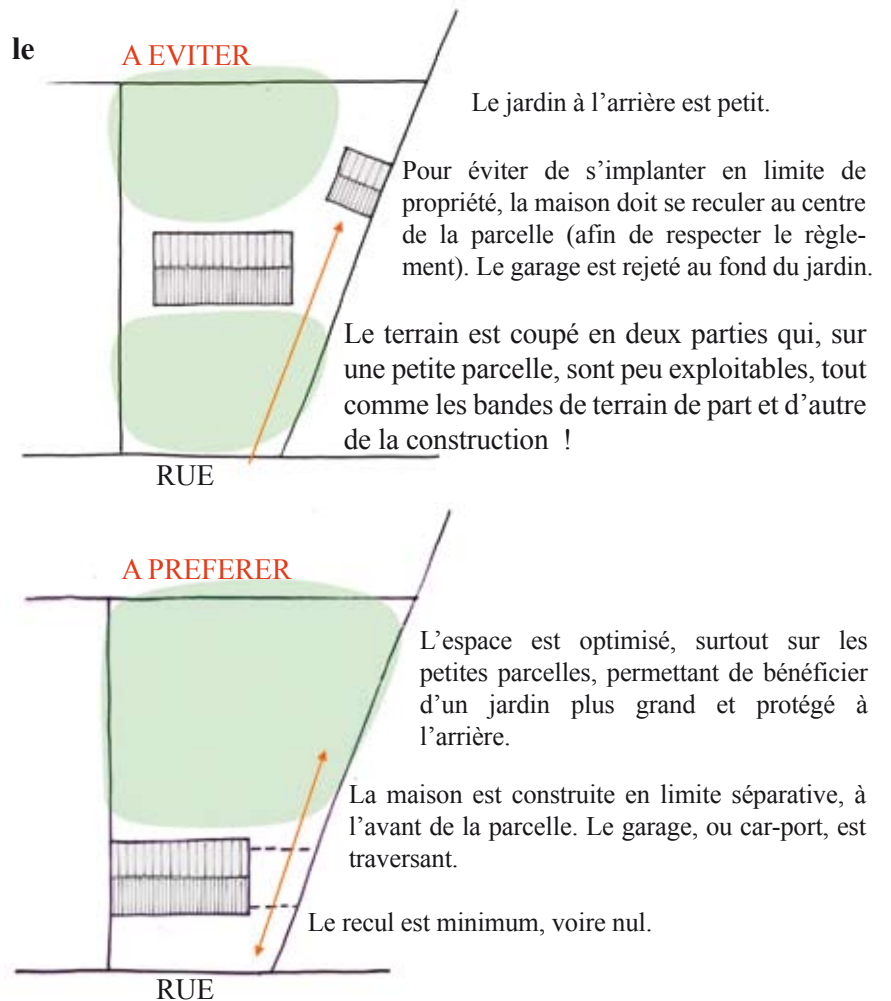
Le foncier est une ressource non renouvelable ! L'économiser et l'optimiser en s'implantant proche de la rue, et par là même en profitant d'un maximum de terrain à l'arrière, présentent de surcroît de nombreux autres avantages : réductions des travaux pour l'aménagement des accès et des réseaux (gaz, eau, électricité), mais également gain d'intimité à l'arrière du bâtiment.

Il est toujours plus judicieux de s'implanter dans le premier tiers de la parcelle, à partir de la route.

Comment tirer partie d'une petite parcelle ?

- rechercher les mitoyennetés pour dégager un morceau de terrain d'un seul tenant (jardin et/ou terrasse), quitte à accéder au jardin par un garage traversant,
- réfléchir à remplacer le garage par un simple abri (car-port) ou une annexe double usage (stationnement et atelier, ...)
- optimiser les volumes intérieurs, en évitant les espaces perdus, par exemple sous les combles, ou encore consommateurs de place comme les couloirs. Les toitures plates dites toits-terrasses, permettent de limiter au maximum ce phénomène, tout comme une distribution des pièces réfléchi.

L'implantation de la maison doit aussi être issue d'une réflexion sur la configuration de la parcelle (large ou étroite, profonde ou pas, ...) : le choix d'un bâti parallèle ou perpendiculaire à la rue, la construction en mitoyenneté, l'organisation des accès sont autant de principes de composition du terrain qui sont tributaires de sa géométrie et de l'observation des constructions existantes.



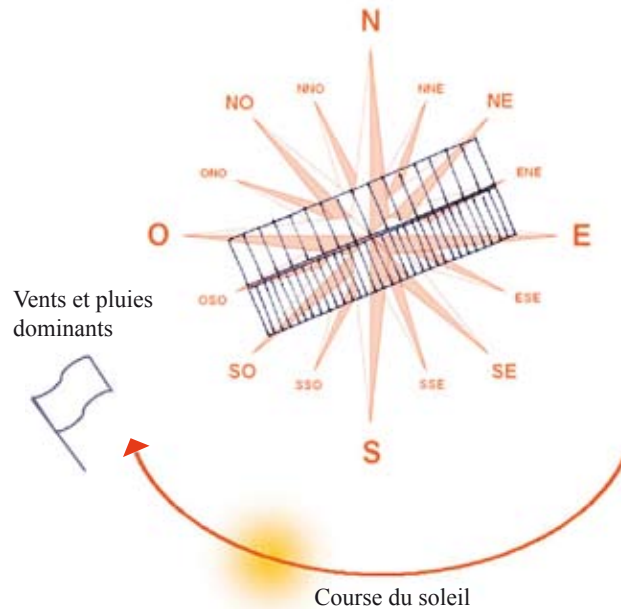
sur une parcelle

► S'implanter en exploitant le contexte climatique du site

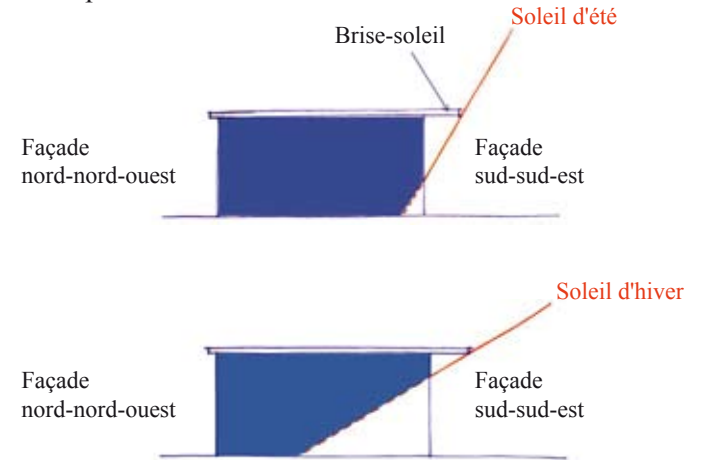
L'orientation de la parcelle est le critère déterminant dans le choix de l'implantation de la maison.

En effet, en ces temps où la préservation de notre environnement est une nécessité évidente, profiter des énergies renouvelables (à commencer par le soleil) ou se protéger des pluies et vents dominants (qui viennent du sud-ouest) doit (re)devenir un réflexe.

Ainsi, la maison doit privilégier l'orientation ouest-sud-ouest / est-nord-est : les pièces de vie sont à disposer au sud et les chambres à l'est (pour éviter la surchauffe le soir) ; le pignon ouest, quant à lui, sera protégé de la pluie. Les façades nord seront réservées aux pièces techniques annexes.



Les larges baies placées au sud peuvent être protégées par des brise-soleil* ou faire face à un arbre aux feuilles caduques : ainsi, le soleil d'été est atténué par ces dispositions et limite les surchauffes, tandis que les rayons d'hiver, plus bas sur l'horizon, peuvent pénétrer dans l'habitation.



Favoriser les économies d'énergie est, dans le contexte actuel, une nécessité !

Quelques règles simples peuvent vous permettre de faire d'importantes économies d'énergie : avoir une maison compacte, choisir une isolation performante, profiter au maximum de la lumière naturelle, utiliser les énergies renouvelables (panneaux solaires, photovoltaïques, géothermie, ..).

Ces principes de base peuvent avoir des effets conséquents : il faut savoir qu'avec une majorité d'ouvertures orientées au Sud, il est possible de faire jusqu'à 30% d'économie d'énergie !

► S'implanter en respectant le terrain naturel

Construire sa maison, c'est aussi tirer parti du relief de la parcelle : avec ou sans sous-sol, mettre sa maison sur butte est contraire à la logique qui a toujours conduit à bâtir des volumes bas pour se protéger du vent. Et toutes les évolutions techniques n'empêcheront pas les vents de souffler !

Il est donc primordial d'essayer d'asseoir sa maison au plus près du terrain naturel : pas de butte artificielle, une implantation **de préférence parallèle aux courbes** de niveaux ou alors des volumes scindés pour suivre la pente, pas de garage en sous-sol qui nécessite des murs de soutènement coûteux, inesthétiques et qui consomment énormément d'espace dans le jardin ...



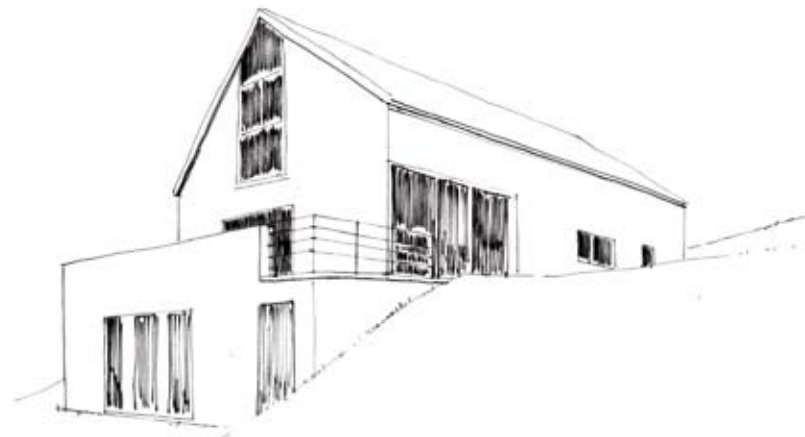
Fractionner les volumes permet de répartir les constructions dans la pente.

*Terrassements, plantations, soutènements, assainissement...
le non-respect du terrain naturel entraîne des surcoûts !
Sans parler des difficultés d'intégration paysagère et des complications sur le plan technique...*

De nombreuses parcelles sont bordées de talus et de fossés le long du domaine public. Il faut absolument les conserver, pour préserver la stabilité du sol et pour éviter de perturber les écoulements d'eaux pluviales, amenant à de fâcheuses conséquences sur la propriété ou sur les propriétés plus en aval.



Les talus sur la rue, souvent plantés, sont une des marques de l'identité du paysage de bocage, à préserver et valoriser systématiquement, ou à recréer avec les végétaux locaux, bien sûr !



Lorsque la construction est perpendiculaire aux courbes de niveau, la rupture de pente peut être mise à profit dans la conception architecturale, en enchâssant l'édifice dans le talus.

► Privilégier les volumes et les lignes allongés,
que vous fassiez le choix d'un projet proche du traditionnel ou
résolument contemporain

Les pavillons qui se multiplient au sein des nouveaux quartiers d'habitations sont issus de modèles qui ne prennent aucunement en compte les caractéristiques architecturales locales. Ainsi, les maisons actuelles sont souvent des volumes aussi hauts que longs alors que l'habitat traditionnel a toujours été allongé, ce qui a facilité son inscription dans ce paysage vallonné et l'a protégé des intempéries.

Il semble urgent de renverser la tendance actuelle et de revenir aux constructions basses aux lignes dominantes horizontales.

Cette attitude permet tout autant l'émergence de nouvelles formes architecturales, contemporaines et adaptées aux modes de vie actuels, que la réinterprétation des volumes traditionnels de fermes.

Les choix constructifs, c'est à dire les techniques et matériaux employés pour la structure du bâtiment, restent assez larges : de la maçonnerie locale aux matériaux nouveaux.



Marquise



Photo : Xavier Brioul PARAL'AX Architecture

(62)

► Rester simple dans la composition des façades, le choix des matériaux et couleurs

Le bâti traditionnel environnant possède des formes, des proportions, des volumétries, des pentes, des alignements, des rythmes particuliers (développé dans la partie DIAGNOSTIC).

Pour un projet d'habitat qui cherche à rester dans l'esprit des constructions traditionnelles, le respect de ces données de composition est primordial. Il est important de s'en inspirer pour concevoir des volumes et dessiner la façade de la maison.

Bien sûr, l'organisation intérieure s'adaptera aux modes de vie de l'occupant, sans bouleverser la composition de la façade.

Pour un projet contemporain, il paraît d'autant plus indispensable de s'entourer d'un architecte : sa capacité à analyser le contexte bâti et à prendre en compte les besoins et envies des propriétaires en terme d'habitat sera la garantie d'un projet inséré dans son contexte tout en proposant un confort appréciable et propre au mode de vie des futurs occupants .

Dans ce cas, l'expression architecturale permet une grande liberté de volumes, matériaux et couleurs, qui seront en harmonie avec l'environnement local.



Audinghen



(59)



Ambleteuse

► et surtout, éviter toute architecture prétentieuse !

La richesse d'une construction ne se mesure pas aux artifices qui y sont apposés : colonnes, frontons ou autres fards sont inutiles et d'une autre époque ...

Quelque soit la démarche adoptée, il faut rester sobre !

► Intégrer la conception des bâtiments annexes au projet



(62) Poulailler



Bazinghen, garage

Les cabanes de jardin, ateliers, poulaillers, abris, car-port, garages (voir ci-dessous), ... doivent être réfléchis en cohérence de formes et de matériaux avec le projet d'habitation.

► Prévoir le stationnement des véhicules sur la parcelle

C'est au sein de la parcelle que les voitures doivent pouvoir se stationner ; cette disposition ne doit pour autant pas remettre en cause l'alignement du bâti sur la rue. Le trottoir, comme son nom l'indique, est destiné aux piétons. Quand il est autorisé, le stationnement des véhicules ne doit pas entraver la circulation des piétons, parfois avec poussettes ou fauteuils roulants (1,30 m libre minimum).



Le car-port inséré sur la parcelle, ici à l'alignement de la rue, permet l'économie d'un garage.



Un garage inséré dans l'édifice doit trouver sa place dans la composition de la façade.

aménager
sa parcelle

► Concevoir un jardin cohérent avec le paysage et les bâtiments existants

Pour réaliser un jardin en harmonie avec son environnement, il paraît évident de s'appropriier d'abord, les caractéristiques du paysage dans lequel il se trouve : centre village, bocage, champs ouverts... Le paysage environnant peut participer à la composition du jardin au moyen des vues et perspectives. La mise en scène du bâtiment peut également être un axe du projet d'aménagement.

Un diagnostic de la parcelle, identifiant ses atouts et ses faiblesses, permettra d'orienter l'aménagement sur les éléments à mettre en valeur ou à corriger.

Le jardin peut s'adapter à l'esprit du bâtiment, adopter un parti pris plus traditionnel ou résolument contemporain au travers le dessin de ses grandes lignes, l'emploi des matériaux, des végétaux ou encore du mobilier.



Audinghen



(59)



Ambleteuse



(62)



(62)

Lors de la de composition du jardin sont déterminés la variété des espaces et des ambiances, les circulations et lieux de halte...La forme de la parcelle reste déterminante pour le dessin du jardin. Il faut savoir tirer profit des espaces à première vue contraignants (parcelles de petite taille ou tout en longueur).



► Soigner les limites du terrain : les haies et les plantations

En vue de clore une parcelle, les haies vives* d'essences locales sont à privilégier (palette végétale en double page suivante). Elles sont le lieu d'hébergement de la biodiversité (insectes, oiseaux ...). Les haies de conifères, et particulièrement de thuyas, sont à bannir. Ils acidifient le sol et repoussent la faune tant nécessaire au jardin. Leur croissance est tellement rapide, qu'elles en deviennent vite encombrantes et contraignantes à l'entretien.

Une haie n'a pas besoin d'être très haute pour marquer la limite parcellaire. Moins grande sera sa hauteur, plus la parcelle paraîtra étendue, car le paysage environnant lui donnera de la profondeur. Si, malgré la présence d'une haie, une clôture s'avère nécessaire, il est préférable d'implanter cette dernière en arrière de la haie, afin de n'être pas visible depuis la rue.

Les pieds de murs peuvent être fleuris, en ville comme à la campagne (avec l'accord de la mairie s'il s'agit du domaine public). Ils participent à la composition d'une image accueillante et soignée pour la commune.

Entre la parcelle et la route, préférer les bordures enherbées et plantées aux bordures minérales (marches de trottoir, enrobé) pour favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement. Une seule ligne de pavés rasante, un fossé conservé, peuvent suffire à marquer une délimitation.

Des massifs fleuris peuvent se substituer à une haie d'arbustes taillés.



Marquise

Les pieds de mur, ainsi que l'espace de recul par rapport à la rue, offrent l'opportunité de mettre en valeur la construction par la plantation de plantes vivaces ou annuelles, et d'arbustes bas.



Marquise



Audembert



Wissant

► Soigner les limites du terrain : clôtures, barrières et portails



Marquise

Les clôtures ont un rôle primordial dans l'image d'une propriété : leur nature (minérale, végétale) et leur taille ne doivent pas être choisies en fonction seulement des besoins de protection, de délimitation, inhérents à l'habitation. Ces clôtures sont à déterminer en fonction des caractéristiques environnantes (présence de haies qui séparent les parcelles, points de vues à préserver,...) afin de paraître «naturelles» dans leur contexte.

Ainsi les clôtures en mailles soudées rigides sont à bannir, tout comme les barrières et les portails en PVC et lisse béton, de type ranch, ou encore les piliers de portail en fausses pierres. Les barrières et portails pourront s'inspirer des modèles traditionnels, à claire-voie*, récurrents sur le territoire (voir dans le diagnostic). Pour leur réalisation, l'emploi du bois brut ou peint (blanc, bleu,...), est à privilégier au détriment des matériaux synthétiques.

Les grillages à mailles souples soutenus par de simples piquets de bois ou d'acier, comme ceux que l'on retrouve autour des pâtures, peuvent être suffisants pour clore une parcelle.

Les murs et murets sur rue doivent être conçus (gabarits, matériaux, couleurs) de manière à établir une continuité avec les parcelles voisines tout en s'harmonisant avec la construction principale. Il convient de privilégier la simplicité (et d'éviter les éléments de décor trop ostentatoires : lions, amphores, briques flammées,...).

En ville, les murets surmontés de grilles et/ou de haies (murs bahuts*) peuvent être repris lorsqu'ils existent déjà dans la rue. Quand la maison est implantée en retrait malgré l'alignement des bâtiments voisins, il est parfois nécessaire de rétablir cette disposition au moyen d'un mur haut ou d'une haie.

Les murs et murets peuvent être doublés ou surmontés de haies d'arbustes, voire de plantes grimpantes (ici lierre). Les entrées de garage méritent une attention tout aussi importante que les autres accès de la parcelle.

De larges mailles carrées, type grillage à mouton, permettent de conserver une bonne transparence tout en conduisant des plantes grimpantes

Les clôtures en lattes de châtaigner s'adaptent aussi bien à des situations littorales que rurales.



Wissant



Audinghen



(62)



Audinghen

PALETTE VÉGÉTALE DES ESSENCES LOCALES

Il est préférable que les haies et les plantations puisent dans la liste des végétaux poussant naturellement sur les sols et sous le climat de la région. Il est possible de profiter de conseils pour la mise en œuvre et l'entretien des haies, et plus largement des jardins, auprès d'un technicien du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale. Il est également envisageable de bénéficier de tarifs préférentiels à l'occasion de commandes groupées de végétaux (Opération Plantons le Décor, renseignements auprès de la Maison du Parc).

Il est important de préserver les aubépinnes existantes, car leur plantation n'est toujours pas autorisée en raison de leur vulnérabilité au feu bactérien !

► Paysages littoraux et arrières littoraux

Arbres

Aulne glutineux,
Bouleau verruqueux,
Bouleau pubescent,
Érable sycomore,
Frêne commun,
Hêtre,
Peuplier tremble,
Peuplier grisard,
Saule blanc.

Arbustes

Ajonc d'Europe*,
Argousier,
Bourdaïne,
Cornouiller sanguin,
Eglantier,
Genêt à balai*,
Houx*,
Lyciet,
Olivier de bohème,

Prunellier,

Troène d'Europe,
Saule cendré
Saule marsault,
Sureau noir.

Plantes grimpantes

Clématite des haies.

+Variétés fruitières locales
*Feuillage persistant



Marquise

► Arc urbain et bassin carrier de Marquise

Aulne glutineux,
Bouleau pubescent,
Bouleau verruqueux,
Chêne pédonculé,
Chêne sessile,
Charme,
Érable sycomore,
Érable champêtre,
Frêne commun,
Merisier,
Tilleul à petites feuilles.

Cornouiller sanguin,
Eglantier,
Fusain d'Europe,
Houx,
Nerprun purgatif,
Noisetier,
Prunellier,
Saule marsault,
Troène d'Europe,
Viorne mancienne,
Viorne obier.

Chèvrefeuille des bois,
Clématite des haies.

+Variétés fruitières locales
*Feuillage persistant



Marquise

► Monts et vallons bocagers

Aulne glutineux,
Chêne pédonculé,
Chêne sessile,
Érable champêtre,
Frêne commun,
Hêtre,
Merisier,
Noyer commun,
Saule blanc,
Saule des osiers,
Tilleuls à grandes et petites feuilles.

Buis*
Cornouiller mâle,
Cornouiller sanguin,
Eglantier,
Fusain d'Europe,
Houx,
Lierre*,
Nerprun purgatif,
Noisetier,
Prunellier,
Viorne mancienne,

Viorne obier,
Troène d'Europe.

Chèvrefeuille des bois,
Clématite des haies.

Pommier sauvage
Poirier sauvage

+Variétés fruitières locales
*Feuillage persistant



Marquise

PALETTE VÉGÉTALE DES ESSENCES ORNEMENTALES

L'emploi d'essences locales n'exclut pas pour autant l'introduction d'essences ornementales au sein des jardins, ou dans la composition des haies et bordures, proposant une plus large palette chromatique (voir liste ci-dessous). Attention toutefois à l'introduction de conifères, acidifiant le sol et facilement envahissants, dont les silhouettes ne sont pas familières des paysages de la Terre des 2 Caps. Leur préférer des végétaux aux ports souples, dont la floraison et les couleurs automnales s'harmonisent mieux avec les façades chatoyantes du territoire.



Wissant



Marquise

Arbustes

Bruyère,
Camélia,
Céanothe,
Ciste,
Cornouiller,
Cytise,
Elaeagnus,
Groseiller,
Hortensias,
Lavatère,
Lila,
Laurier tin,
Potentille,
Véronique arbustive,
Viorne,
Rhododendron,
Rosier,
Ronce,
Seringat...

Plantes grimpantes

Clématite,
Chèvrefeuille,
Glycine,
Hortensia grimpant,
Houblon,
Jasmin d'hiver,
Vigne vierge...

+ large choix de
graminées et de
plantes vivaces.



Audembert



Wissant - Roses trémières



Les graminées s'adaptent facilement aux sols pauvres, s'accordent bien avec les paysages dunaires et avec les sols sablonneux et secs du littoral.

SOLUTIONS TECHNIQUES POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

On peut contribuer à réduire les besoins énergétiques et à créer une sensation de bien-être dans les locaux, avec des températures de surface agréables, une humidité contrôlée et un éclairage naturel abondant, par une combinaison adéquate de choix architecturaux.

Comme cela est précisé dans l'ouvrage, les formes compactes limitent les pertes de

chaleur, l'ouverture vers le sud permet de profiter du soleil d'hiver. Des espaces tampons (garage, véranda, cellier) vers le nord protègent du froid. Une bonne isolation, une forte inertie thermique, l'utilisation de systèmes solaires simples tel que serre ou mur capteur, diminuent la consommation d'énergie en restant compatible avec la fraîcheur de l'habitation en été.

► Le choix des matériaux

Dans le domaine de la **maçonnerie**, de nouveaux produits, sains et performants, se développent (parpaing écologique, brique à alvéoles multiples (monomur) ou de terre crue...

Ces matériaux denses (béton, pierre, brique pleine, terre crue, etc.) favorisent l'inertie du mur (capacité à stocker de la chaleur dans ses murs, ses planchers, etc), notion essentielle dans l'acte de construire.

Plus les murs sont épais, plus l'inertie est forte, plus le logement se réchauffe et se refroidit lentement. Une forte inertie est un atout pour le confort d'été de jour, en l'absence de climatisation : elle amortit les pics de surchauffe. Une bonne ventilation la nuit devra permettre d'évacuer la chaleur accumulée pendant la journée.

En France, la plupart des logements sont isolés par l'intérieur, ce qui empêche de profiter de l'inertie des murs. L'isolation thermique répartie dans le mur ou par l'extérieur sont donc à préférer car elle est efficace à la fois en été et en hiver (effet d'inertie et diminution des déperditions thermiques).

Des isolants sains, écologiques et performants sont aujourd'hui propo-

sés sur le marché pour isoler murs et combles : laine de bois, de chanvre, ouate de cellulose, ...

L'isolation de la toiture est primordiale, les déperditions thermiques y sont terribles ! Pour les toitures plates ou à faible pente, la végétalisation est une solution avantageuse pour améliorer encore l'isolation de la maison.

Pour les enduits de façade, la chaux, employée depuis des siècles, reste, pour des mises en œuvre à la fois traditionnelles et innovantes, un matériau sain et performant.

Le bois est un matériau durable par excellence tant par le caractère naturel et renouvelable de ses ressources que par ses qualités propres. En effet, la construction bois est peu énergivore à construire, à entretenir, peu polluante, à faibles nuisances, facilement intégrable, recyclable en fin de vie. Il est cependant nécessaire d'être vigilant au traitement qu'il reçoit : lui aussi doit respecter l'environnement !



Landrethun-le-Nord

Veillez aussi à un chantier propre, qui passe par le tri sélectif des déchets, qui cherche à réduire les nuisances sonores, les risques pour la santé des ouvriers et les pollutions du sol, du sous-sol et de l'air.

SOLUTIONS TECHNIQUES POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

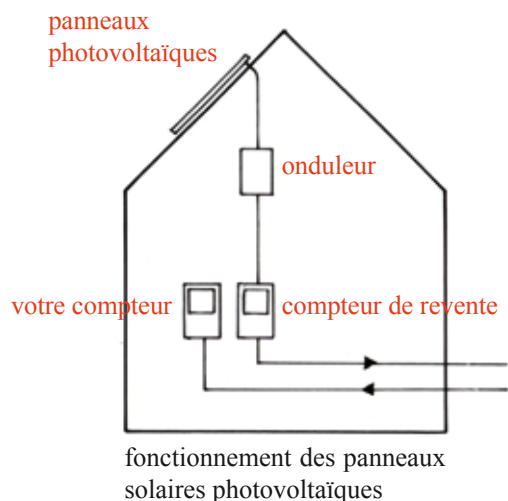
► Les équipements pour la maison

Les panneaux solaires

C'est une énergie renouvelable, produite à partir de la conversion du rayonnement solaire. C'est également une source d'énergie intermittente (pas d'énergie solaire la nuit). L'énergie solaire, peut être convertie en chaleur ou en électricité. On distingue deux moyens principaux de convertir l'énergie solaire:

- Conversion en électricité : énergie solaire photovoltaïque.
- Conversion en chaleur: énergie solaire thermique.

Les panneaux solaires sont à insérer avec soin sur le bâtiment, afin d'assurer une harmonie des lignes de la construction.



Énergie solaire photovoltaïque :

Désigne l'énergie récupérée et transformée directement en électricité à partir de la lumière du soleil par des panneaux solaires photovoltaïques.

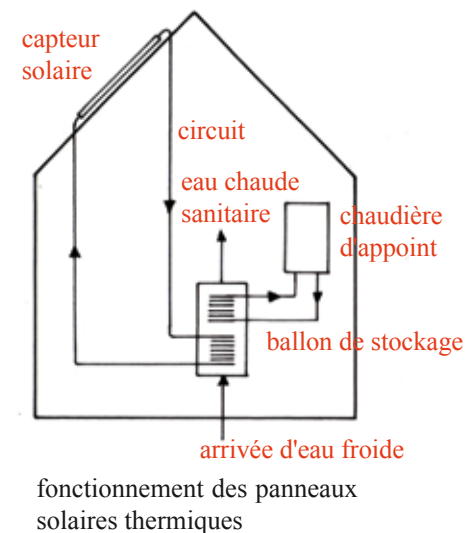
Énergie solaire thermique :

Désigne l'énergie récupérée sous forme de chaleur à partir de la lumière du soleil.

L'énergie solaire thermique peut être utilisée de façon passive ou active :

On parle de solaire thermique passif pour les installations permettant de chauffer directement un bâtiment par ses surfaces vitrées (effet de serre) et/ou l'accumulation de chaleur sur des murs exposés au rayonnement solaire.

Le solaire thermique actif consiste à récupérer la chaleur du soleil dans des panneaux solaires ou capteurs solaires thermiques dans lesquels circule un fluide caloporteur. Ce fluide chauffé dans les panneaux solaires peut stocker sa chaleur dans un ballon à accumulation qui alimente ensuite un circuit de chauffage.



SOLUTIONS TECHNIQUES POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La géothermie est l'exploitation de la chaleur contenue dans la croûte terrestre et dans les couches superficielles de la terre.

Il faut distinguer les deux formes principales de géothermie :

- La géothermie de surface.
- La géothermie profonde.

La **géothermie de surface** est exploitée en récupérant de la chaleur en hiver et de la fraîcheur en été dans la couche superficielle du sol.

Cette énergie est exploitée pour des besoins individuels (maison) en utilisant l'inertie thermique du sol. En effet, à une certaine profondeur, la température du sol subit peu de variations et constitue une réserve thermique inépuisable grâce aux apports permanents du soleil et de la pluie.

On utilise la géothermie de surface avec une pompe à chaleur qui permettra de récupérer chauffer ou de refroidir la maison.

Elle nécessite d'utiliser une surface de sol libre (terrain) pour y enfouir un capteur extérieur enterré à 60 cm environ de profondeur sur une surface proportionnelle à la quantité d'énergie à récupérer.

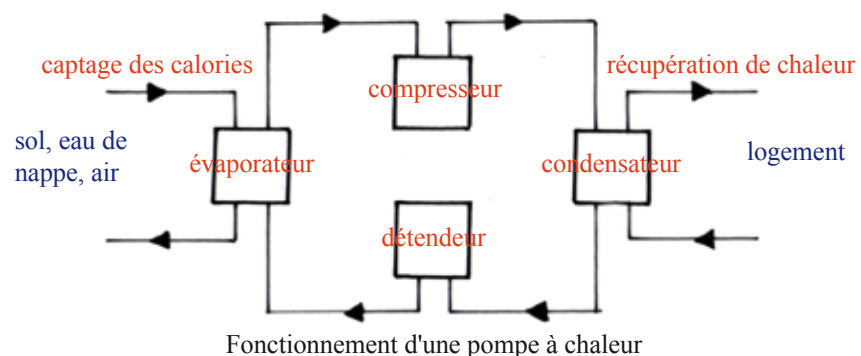
La **géothermie profonde** consiste à capter la chaleur de la croûte terrestre pour produire du chauffage (pour des températures inférieures à 90°) ou de l'électricité (pour des températures entre 90 et 150°).

On l'exploite en récupérant l'eau circulant dans des couches géologiques. Cette eau est captée sous forme liquide ou de vapeur pour produire du chauffage et/ou de l'électricité.

C'est une énergie qui se transporte difficilement, elle doit donc être utilisée sur place. Les investissements pour pomper l'eau chaude et/ou injecter de l'eau peuvent parfois être importants.

Les pompes à chaleur

Une pompe à chaleur ou PAC est un dispositif thermodynamique qui prélève la chaleur présente dans un milieu (par exemple l'air, l'eau, la terre) pour la transférer vers un autre (par exemple dans un logement pour le chauffer).



Une pompe à chaleur peut fonctionner uniquement dans un sens pour produire du froid (climatiseur froid seul) ou du chaud (pompe à chaleur solaire) ou bien dans les deux sens (pompe à chaleur réversible). Une pompe à chaleur réversible produira du frais en été et de la chaleur en hiver.

On distingue 3 types principaux de pompe à chaleur :

Pompe à chaleur air/air : la chaleur est prélevée sur l'air extérieur et est transférée directement à l'air du local à chauffer ou refroidir.

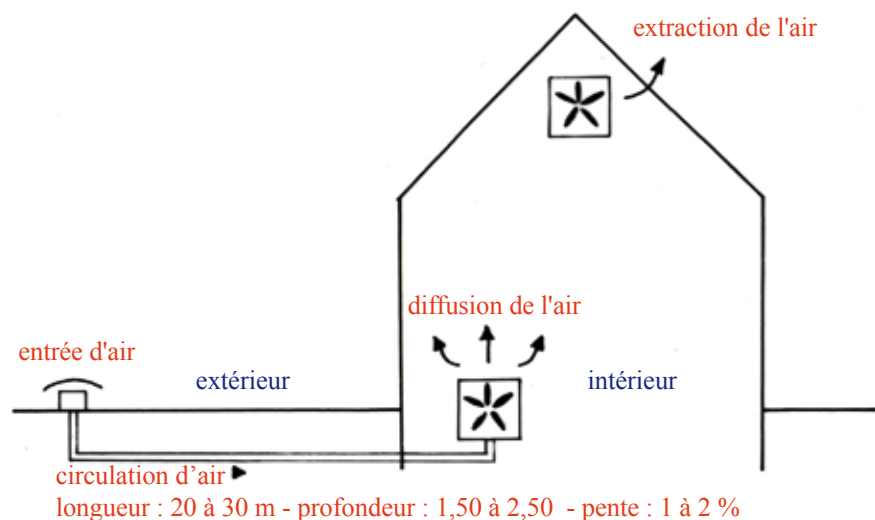
Pompe à chaleur air/eau : la chaleur est prélevée sur l'air et est transférée à un circuit d'eau qui alimentera un plancher et/ou plafond chauffant et/ou rafraîchissant, des radiateurs ventilo-convecteurs ou aérothermes.

Pompe à chaleur eau/eau : le système prélève la chaleur dans un circuit d'eau en contact avec un élément qui lui fournira la chaleur (terre, nappe phréatique) pour la transférer à un autre circuit d'eau comme ci-dessus. C'est le système généralement adopté pour la géothermie.

SOLUTIONS TECHNIQUES POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le puits canadien (ou puits provençal)

Ce système, encore assez peu répandu, peut réduire la température de 5 à 8°C d'une maison les jours de canicule pour une consommation électrique dérisoire. Il diminue également la consommation de chauffage l'hiver ...



Le puits canadien consiste à faire passer, avant qu'il ne pénètre dans la maison, une partie de l'air neuf de renouvellement par des tuyaux enterrés dans le sol, à une profondeur de l'ordre de 1 à 2 mètres.

En hiver, le sol à cette profondeur est plus chaud que la température extérieure: l'air froid est donc préchauffé lors de son passage dans les tuyaux.

Avec ce système, l'air aspiré par la VMC ne sera pas prélevé directement de l'extérieur (via les bouches d'aération des fenêtres), d'où une économie de chauffage.

En été, le sol est à l'inverse plus froid que la température extérieure: ce "puits" astucieux va donc utiliser la fraîcheur relative du sol pour tempérer l'air entrant dans le logement.

Aides et crédit d'impôt

De nombreux partenaires publics (Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, Conseil Général du Pas-de-Calais, communes, Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat...) proposent des aides aux particuliers portant par exemple sur la pose et l'installation d'équipements pour développer les énergies renouvelables.

L'acquisition de ces équipements pour l'habitation principale peut également faire l'objet d'un crédit d'impôt, sous certaines conditions.

Le Parc Naturel Régional dispose d'un Espace Info Energie à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche et vous renseigner sur les aides possibles
Tel : 03 21 87 86 31.

SOLUTIONS TECHNIQUES POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

► Les aménagements extérieurs

La gestion différenciée

La gestion différenciée est une façon de gérer les espaces verts qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins. Elle peut s'appliquer à tous types d'espaces, des jardins publics aux abords de route, des jardins de particuliers aux espaces en friche...

La gestion différenciée vise, notamment, un usage plus raisonné des désherbants et autres produits phytosanitaires, afin de limiter la pollution. Elle doit permettre un entretien des espaces respectueux de la biodiversité, ainsi qu'une meilleure gestion des ressources naturelles.

Quelques «techniques» de gestion différenciée :

- Choisir des essences adaptées à la pluviosité locale et à la nature du sol, afin de limiter l'arrosage,
- Conserver une prairie, qui sera fauchée tardivement, pour les espaces peu fréquentés,
- Opter pour la taille douce des arbres et arbustes, qui consiste à ne pas imposer de forme particulière aux arbres, en évitant une taille trop radicale, traumatisante, qui blesserait le végétal et l'exposerait à des risques de maladies...

La création d'une mare

L'eau de pluie (des gouttières et de ruissellement du terrain) peut être récupérée au sein d'une mare située au point bas de la parcelle. En plus de constituer un bassin de rétention, elle offrira un refuge pour la faune et la flore, essentiel pour la biodiversité du territoire. Des conseils pour le creusement ou la restauration des mares peuvent être obtenus auprès d'un technicien du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.



Manninghen-Henne

► Les aménagements extérieurs (suite)

La récupération des eaux pluviales de toiture

En France, la consommation annuelle d'eau potable est en moyenne de 55 mètres cubes par an et par habitant. Un tiers de cette consommation concerne les réservoirs des toilettes. Par ailleurs, une grande quantité d'eau est utilisée chaque année pour laver la voiture, arroser le jardin, etc.

Alors que les ressources ne cessent de diminuer, nos consommations continuent d'augmenter chaque année. La récupération des eaux pluviales devient alors une alternative économique et environnementale à nos habitudes de consommation.

Utiliser de l'eau de pluie pour alimenter les toilettes ainsi que pour les autres usages non sanitaires permet une économie substantielle. L'eau de pluie est également de meilleure qualité pour les plantes car elle est douce et non calcaire. La récupération des eaux de pluie présente donc à la fois un avantage économique et environnemental.

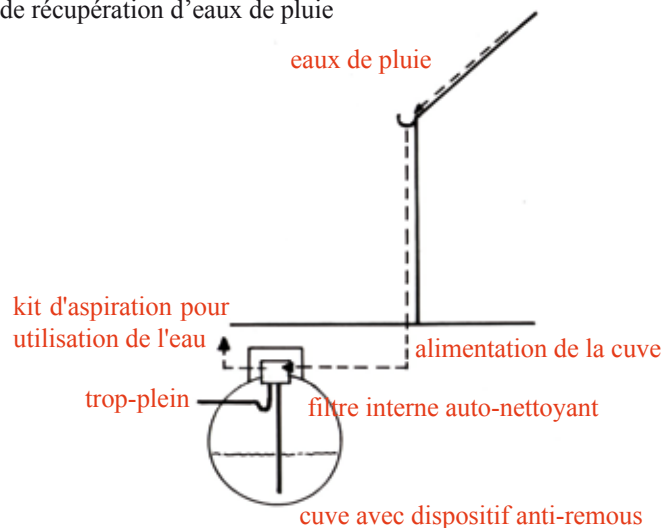
L'eau de pluie peut être collectée au niveau de la toiture. Elle est acheminée via les gouttières jusqu'à une cuve de stockage.

Pour les installations les plus simples, l'eau est ensuite disponible directement en sortie de cuve grâce à des robinets. Ce type d'installation ne permettra que de fournir les besoins en eau nécessaire à l'arrosage du jardin ou encore pour le lavage de la voiture.

Pour les systèmes plus perfectionnés permettant l'alimentation de l'habitat (toilettes, lave linge, etc.) donc de faire davantage d'économies, il s'agira d'installer une cuve de plus grand volume, enterrée dans la plupart des cas. L'eau est acheminée depuis la cuve jusqu'à l'habitation grâce à une pompe spécifique qui permettra d'alimenter les réservoirs des toilettes, la machine à laver, etc.

Il est nécessaire de faire appel à des professionnels afin de bien prendre en compte l'ensemble des contraintes nécessaires au bon fonctionnement de l'installation de récupération d'eau de pluie.

Fonctionnement d'une cuve enterrée de récupération d'eaux de pluie



Il est important de privilégier les économies d'eau, pour ne pas pénaliser les générations futures.

Lors de la conception de votre jardin, pensez à ne pas imperméabiliser inutilement certaines surfaces (stationnements et allées), à intégrer un système de récupération des eaux de pluie, utiles pour certains usages quotidiens comme l'arrosage des plantes intérieures et extérieures.

La nouvelle loi sur l'eau du 30 Juin 2006 (articles 48 et 49) permet aux propriétaires ayant pris des dispositions pour limiter le déversement des eaux pluviales dans le réseau de bénéficier d'un abattement ou d'un crédit d'impôt !

Renseignements auprès du Point Info Energie du Parc.

LES GUIDES EXISTANTS

Ouvrages :

- A. PERET «la Terre des deux caps et l'arrière pays », mémoires en images, éditions Alan Sutton, 2001, 128p
- A. PERET «le pays de Marquise», mémoires en images, éditions Alan Sutton, 1998, 128p
- M.HERBERT et al. «Métallurgie en Boulonnais, 1810-2003», éditions AMA, juillet 2003, 297p

Publications :

- Architecture et traditions du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale : Punch Editions (35 euros)
- Nature en Caps et Marais d'Opale: Punch Editions (14,90 euros)
- Planter des haies champêtres
Ecologie, usages et traditions.
En vente 13 euros dans les maisons du Parc et auprès de l'association Haies Vives 110 rue Louis Blériot - Lambersart
(+ 3 euros de port)

Guides techniques du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale :

- le bocage
- le patrimoine rural bâti
- bâtiments agricoles et paysages
- la lutte contre l'érosion des sols
- la charte signalétique de l'affichage publicitaire
- les mares

- Guide d'orientations pour la restauration du patrimoine bâti dans le Nord-Pas de Calais
Campagnes Vivantes et CAPEB

- Trucs et astuces pour réussir un projet de restauration du patrimoine bâti dans le Nord Pas de Calais
Campagnes Vivantes et Maisons Paysannes de France

Opérations :

- "Reconquête des paysages ruraux" (à l'intention principalement des agriculteurs)
organisée par le Parc naturel régional
Maison du Parc naturel régional
tél. 03 21 87 90 90

- "Plantons le décor"
Chaque année, le Parc naturel régional organise une commande groupée d'arbres et d'arbustes d'essences locales permettant de bénéficier de tarifs intéressants et de techniques gratuits sur l'aménagement de votre jardin.
Maison du Parc naturel régional
Tél. 03 21 87 90 90

GLOSSAIRE

Alignement (implanté à l'...de la rue)

Fait d'aligner des constructions sur la limite du domaine public.

Art déco

Mouvement artistique distingué à l'Exposition des Arts décoratifs et industriels modernes de 1925, devenu par extension style architectural caractérisé par des formes et motifs épurés, essentiellement géométriques, et l'usage du béton armé.

Badigeon

Couleur en détrempe (délayée dans de l'eau additionnée d'un agglutinant) à base de lait de chaux, avec laquelle sont peints les murs.

Brise-soleil

Élément de construction qui a pour objectif d'arrêter les rayons du soleil.

Claire-voie

Clôture à jour.

Contrevent

Grand volet extérieur.

Cran

Entaille dans une falaise.

Cuesta

Rebord de plateau incliné, formant des côtes. La cuesta du Boulonnais désigne les pentes délimitant la large cuvette du Boulonnais s'étendant du Cap Blanc-Nez au Nord, à l'estuaire de la Canche, au Sud.

Dent creuse

Parcelle non bâtie entourée de constructions.

Ecart

Groupement de quelques maisons ou construction isolée à l'écart du village.

Ecosystème

Unité écologique formée par le milieu et les organismes animaux, végétaux et bactériens qui y vivent.

Équarrir

Rendre carré, tailler à angles droits.

Estran

Portion de littoral entre les plus hautes et les plus basses mers.

Haie vive

La haie vive est une haie large et touffue où les arbres ne sont pas taillés (à la différence de la «basse»).

Joint «beurré»

Joint débordant sur la pierre.

Marais arrière littoral

Zone humide dans une dépression dunaire, alimentée en eau douce par une nappe phréatique .

Marcessant

Qui se flétrit sur la plante sans s'en détacher.

Monospécifique

Se dit d'une haie composée d'une seule essence végétale.

Mouvement moderne

Le Mouvement moderne ou encore l'Architecture moderne est un courant apparu dans la première moitié du XX^e siècle, caractérisé par un retour au décor minimal, aux lignes géométriques et fonctionnelles et à l'emploi de techniques nouvelles. L'architecte Le Corbusier en est un des représentants les plus notoires.

GLOSSAIRE SUITE

Mur bahut

Mur surmonté d'un ouvrage (grille, balustrade...).

Openfield

Paysage agricole offrant des champs ouverts.

Persistant

Se dit d'un arbre dont les feuilles ne tombent pas en hiver (à l'opposé de caduc).

Polyspécifique

Se dit d'une haie composée de plusieurs essences végétales.

Ripisylve

Végétation des bords de cours d'eau.

Vallée sèche

Vallée dont le cours d'eau a disparu.

ACTIONS EN FAVEUR DU PAYSAGE SUR LA TERRE DES 2 CAPS

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Document de planification intercommunal définissant les grandes orientations de développement paysagères, urbanistiques, économiques, environnementales... pour les 10 ans à venir.

Plan Local d'Urbanisme (PLU),

anciennement Plan d'Occupation des Sols (POS)

Document de planification communal exposant le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), ainsi que les utilisations du sol et leurs règlements correspondants.

Opération Grand Site (OGS)

Un «site» est un site protégé au titre de la loi du 2 Mai 1930 sur la «protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, légendaire ou pittoresque».

Depuis une vingtaine d'années, dans le cadre d'une politique nationale impulsée par l'Etat, sont menés des projets ambitieux de réhabilitation des sites classés les plus prestigieux et les plus fréquentés du patrimoine national. Ces projets sont conduits dans le cadre "d'Opérations Grands Sites", démarches partenariales qui associent l'Etat, les Collectivités locales et les acteurs des sites. Les Opérations Grands Sites se traduisent par des interventions concrètes d'amélioration : réhabilitation de zones dégradées, amélioration ou création d'équipements d'accueil, etc...

Plan de paysage du Bassin carrier de Marquise

Protocole d'accord, signé en 1994, définissant pour 30 ans le façonnement du paysage lié à l'exploitation des carrières.

LES BONS CONTACTS

La Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps

Avenue de Beaupré, BP 60, 62250 Marquise
Tél : 03 21 87 57 57 - Fax : 03 21 87 04 05
courriel : contact@terredes2caps.com - site internet : www.terredes2caps.fr
La Communauté de Communes renseigne sur les documents d'urbanisme (SCOT, PLU, cartes communales).

Le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale (PNRCMO)

Maison du Parc, BP 22, 62142 Le West - Tél : 03 21 87 90 90 Fax : 03 21 87 90 87
courriel : info@parc-opale.fr - site internet : www.parc-opale.fr
Le PNRCMO produit et diffuse des guides techniques à destination du grand public et met en place des programmes spécifiques de plantation de haies, de restauration des mares, de conseils de plantations (contacts : 03 21 87 90 90)...
Un point Info Energie informe et conseille sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et au changement climatique (contact : 03 21 87 86 31).

La Direction Départementale de l'Équipement (DDE)

Coordination territoriale du Littoral,
178 rue Faidherbe, 62200 Boulogne-sur-Mer
Tél : 03 21 30 08 55 Fax : 03 21 30 90 70
site internet : www.pas-de-calais.equipement.gouv.fr
La DDE peut vous fournir les formulaires de permis de construire ou vous renseigner sur la réglementation du droit des sols.

Boulogne Développement Côte d'Opale

Site de l'Hoverport, Le Portel BP 611, 62321, Boulogne-sur-Mer Cedex
Tél : 03 21 99 44 40.
L'agence travaille pour le compte, notamment, de la Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps pour l'élaboration des documents d'urbanismes (SCoT et PLU).

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)

43, Rue d'Amiens, 62018 ARRAS cedex 9
Tél : 03 21 21 65 65 - Fax : 03 21 21 56 62
courriel : caue62@caue62.org
site internet : www.caue62.org
Le CAUE dispense des conseils gratuits aux particuliers en amont de leur projet de construction.

Le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP)

Accueil : 13, rue des Grands Viéziers- 62000 ARRAS, Adresse postale : SP7 62022 Arras cedex
Fax : 03 21 71 79 91
Site internet : <http://www.culture.gouv.fr/culture/sites-sdaps/sdap62/>
En situation de périmètre protégé par la présence d'un site classé ou d'un Monument Historique, il devient un partenaire incontournable et émet des avis sur les permis de construire.

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes du Nord-Pas de Calais

Place François Mitterrand, 59 777 Euralille
Tél : 03 2114 61 15 - Fax : 03 20 14 61 19
courriel : croa.nordpasdecalais@wanadoo.fr
Site internet : www.architectes.org
Pour avoir la liste des architectes de la Région.

Maisons Paysannes de France

4, rue du Moulin, 62 142 Le West
Tél : 03 21 83 95 60
courriel : maisons.paysannes@wanadoo.fr
Site internet : www.maisons-paysannes.org
L'association apporte des conseils aux particuliers pour la réhabilitation du bâti ancien.

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)

2, rue Copernic ZI n°1 62 000 Arras
Tél : 03 21 16 15 07
Ce syndicat de professionnels du bâtiment s'engage dans la sauvegarde du patrimoine bâti.

Création Développement Eco-Entreprise (CD2E)

Base du 11/19 Rue de Bourgogne BP 64 62 750 Loos-en-Gohelle
Tél : 03 21 13 06 80
site internet : www.cd2e.com
Outil de création et de développement des éco entreprises, le cd2e intervient régionalement sur des thématiques comme les énergies renouvelables, les déchets, les éco matériaux ainsi que l'éco construction.

Une réalisation :



Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
du Pas-de-Calais

Avec le soutien de :



Avec la participation de :



Mise en page : l'Atelier aux Couleurs - 03 21 83 82 18
impression : Imprimerie du Détroit - 03 21 33 34 35
crédit photos (sauf mention) : Christian Cholez et le CAUE.
ISBN : 978-2-9527069-6-4



Ce guide est destiné aux personnes ayant à cœur de construire ou de rénover leur habitation en respect des paysages naturels et villa-geois. Il comprend un descriptif des paysages et des typologies architecturales dominantes de la Terre des 2 Caps, ainsi qu'un cahier de recom-mandations architecturales et paysagères adap-tées à ces spécificités, afin que les projets de construction à venir prennent en compte le respect de leur environnement. La qualité du patrimoine légué aux générations futures en dépend.

Avril 2008



Jacques Dourlent, 2005
Galerie de l'Ermitage, Le Touquet
Galerie Vasse, Lille